

# LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

81e ANNEE No. 51

LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE

VENDREDI, 16 FEVRIER 1934

## Un défaut distinctif

L'INDIFFERENCE QUI A FAIT TANT DE TORT A NOTRE RACE.— ET EN PARTICULIER A NOTRE POPULATION MASKOUTAINE.— SI AU CONTRAIRE, CHACUN Y ALLAIT DE SA PART.

Notre ligue locale de gouret s'agit dans une impasse financière. Elle souffre à un tel point de la crise qu'elle se verra peut-être dans l'obligation de mettre fin, sous peu, à ses activités. Un tel échec nous met tous en cause. La réussite d'une entreprise semblable dépend, pour une petite partie, de chaque citoyen de la municipalité intéressée.

Manquerions-nous d'esprit civique? Comment peut-il se faire qu'une ville comme St-Hyacinthe, qui compte des industries considérables et de nombreux sportifs, se montre incapable de subvenir aux minimes dépenses entraînées par nos équipes d'amateurs? Surtout quand tous les autres centres de la province, dont plusieurs d'une population inférieure à la nôtre, obtiennent de vifs succès sous ce rapport.

Ce n'est certes pas la pauvreté. Les villages des environs, tel St-Pie, ont leurs ligues, et bien vivantes. D'ailleurs en plus de la taxe payée à la ville et l'entretien de la patinoire, les dépenses se résument à l'achat des costumes et des bâtons: de 100 à 150 dollars par équipe d'après l'estimé des gérants. Ce qui est peu quand on songe à ce que nous coûtent les spectacles et aux foules qui se pressent chaque soir dans nos salles de cinéma.

On ne peut non plus s'arrêter à la conjecture que le gouret est un sport impopulaire. Le nombre même des Maskoutains, grands et petits, qui s'y adonnent nous démentirait aussitôt. Il ne reste donc, puisque ce n'est ni le manque de fonds ni le manque d'attraits, qu'une dernière alternative: l'indifférence que nous montrons à tout ce qui nous vient de chez nous.

Ce défaut date de loin. Il est même si vieux qu'il a entaché la réputation de St-Hyacinthe. Ce n'est pas sans porter un jugement peu favorable que les villes voisines ont vu une à une nos institutions se dissoudre dans les mains de nos organisateurs les plus zélés. Balle au camp, course, tout ce qui demande un appui spontané de la part de la population est bientôt assimilé, par eux, à la trop fameuse course d'autruches: unique et funeste canard.

Il en est ainsi dans tous les domaines. On préfère favoriser les étrangers, qu'ils soient marchands ou simples artistes. Tout ce qui nous vient de loin est chic. Les dames, surtout celles de la société qui devraient avoir à coeur de donner l'exemple, vont faire leurs emplettes à Montréal sous prétexte qu'on ne trouve rien dans les magasins locaux. Mais ce n'est qu'un prétexte. D'autant plus que nos marchands se font un plaisir de satisfaire à toutes leurs exigences, autre que le nom d'une maison mont-réalaise sur la boîte d'emballage. Il faut aussi remarquer que ces mêmes personnes, pour qui chic est synonyme d'étranger, prennent peu de temps à s'indigner quand un voisin, qui pourrait leur donner son patronage, a lui-même recours aux maisons de la métropole.

Le tort que fait à St-Hyacinthe, et à tous les Canadiens-Français, un état d'esprit aussi déplorable, ne peut que très difficilement s'apprécier. La bonne santé économique d'une ville comme la nôtre est entretenue par des transactions et des richesses particulières. Tout s'y enchaîne étroitement et le succès de l'un fait le bonheur de l'autre. Ayons donc l'intelligence de veiller à nos propres intérêts.

L'esprit de coopération, le civisme ne nous enlèverait rien. Seules nos habitudes auraient à changer, à faire un retour nécessaire vers le naturel. On peut facilement apprendre, et à tout âge, à estimer ceux avec qui on vit, de préférence aux étrangers. Il est beaucoup moins ardu de donner son appui moral et pécuniaire aux gens de chez-nous qu'à ceux de l'étranger, avec lesquels nous n'avons d'autre contact que lorsqu'il s'agit de leur apporter notre argent et nos applaudissements.

En retour nous aurons peut-être la consolation de ne plus entendre les grognards répéter que St-Hyacinthe est ennuyante et que le Canadien-Français n'a pas le génie des affaires.

Roland CARNIER

## LA VIE DU PASSÉ

### A TRAVERS L'HISTOIRE DE NOTRE REGION

par G. P. A.

Joseph Amiot devait être originaire de Montréal; il avait dû y faire sa délicateur et il tenta fortune en cette ville mais il y fut tellement à l'ombre que du 5 décembre 1836 à la mi-septembre suivante, il ne compta que 9 numéros, et le rat de ville affamé, prit la clef des champs pour venir s'arrêter à St-Simon, où il fit son Xe numéro le 18 septembre 1837. Il attendit jusqu'au 17 mai 1843 avant de prendre femme. Le 7 février précédent, il avait été prié à dessein peut-être, de faire l'inventaire des biens délaissés par feu Louis Arpin, jeune cultivateur venu de St-Ours peu avant 1840, et décédé à St-Simon à 27 ans, puis inhumé le 3 décembre 1842, laissant une veuve avec deux enfants, Marie Emérente, baptisée le 18 août 1840 et Louis Stanislas né le 20 avril 1842. M. le notaire fut-il touché à la vue de cette jeune veuve éplorée et de ces deux orphelins dont le dernier n'avait que 8 mois, ou fut-il charmé par ses manières engageantes? Toujours

(suite en 4e page)

## L'EDUCATION AU FOYER

par J.-E. Paquin

Destinée des Femmes

Dans tout sujet d'éducation, on doit consacrer aux mères et aux institutrices les préceptes et les conseils tirés de la doctrine catholique, pour bien diriger l'esprit et le coeur des enfants dont elles ont la charge. Cela ne doit pas étonner: les femmes sont destinées à élever les hommes. Ce sont elles qui leur donnent les premières impressions; et parmi ceux qui se sont illustrés par leur génie, leurs talents ou leurs belles qualités, beaucoup pourraient retrouver le germe de leur gloire et de leur mérite dans les premières leçons qu'ils ont reçues de leur mère.

Il n'est pas moins certain que l'éducation des femmes exerce une très grande influence sur la société. Dans tous les temps, le peuple le plus moral, le plus policé, le plus tranquille et le plus heureux, a été celui où les femmes étaient les mieux élevées. Par contraste le dernier degré d'avilissement d'une nation a toujours répondu à la mauvaise éducation des femmes, et à la corruption générale qui en était la conséquence inévitable.

(suite en dernière page)

## EN MARGE DES ÉVÉNEMENTS

Journaux! Journaux!

Les quotidiens de la semaine dernière nous ont annoncé la naissance d'un nouveau journal qui vient de fonder M. Olivar Asselin, directeur du "Canada". On nous apprend maintenant qu'une autre feuille verra le jour sous peu. Cette dernière sera lancée par M. Chauvin, écrivain et critique d'art bien connu. Ces deux publications hebdomadaires paraîtront au commencement de mars.

Il serait bien difficile de dire, dès maintenant, ce qu'il faut penser de ces nouveaux hebdomadaires. Mais il faut admirer le courage de ces deux journalistes qui, dans un temps où la vie est si dure pour les journaux, ne craignent pas l'aventure d'une publication nouvelle. Le moins qu'on puisse espérer de ces nouveaux confrères, c'est qu'ils soient bien faits. Ceci, bien entendu, n'est qu'un souhait.

Et à propos

L'autre jour, nous parlions journaux, dans une boutique de barbier. Tout en procédant à ses opérations le figaro commentait à sa manière les derniers événements du monde journalistique: fondation de ce journal, changement de format de cet autre, etc. Une commère qui attendait son tour crut bon d'y aller, elle aussi, de ses petites réflexions. Et, comme un client critiquait la tenue de la rédaction de tel grand quotidien du soir, la bonne femme glapit d'une voix perçante: "La (ici le nom du journal), c'est bon à rien ce "papier" là; on peut rien envelopper avec ça!"

En Europe

Les événements s'y multiplient avec tant de rapidité que les journaux ne suffisent pas à les noter. A Paris, les manifestants de toutes sortes n'y vont pas de main morte. Doumergue a réussi à former son cabinet, malgré les difficultés semées sur son chemin. Sa popularité lui a beaucoup aidé, mais sa tâche reste écrasante, car on ne voit pas bien encore où tout ces bouleversements vont aboutir. Une chose demeure certaine: le régime républicain traverse présentement une crise qui pourrait bien lui être fatale. L'avenir le dira.

En Autriche, des combats sanglants ont mis aux prises la Heimwehr et les socialistes. Les chars d'assaut, les mitrailleuses et l'artillerie ont été employés dans une grande offensive contre la cité ouvrière de Vienne où les socialistes s'étaient

(suite en dernière page)

## QUESTION SOCIALE

La dignité humaine en face des biens matériels

LE SOCIALISME

1—Abolition du droit de propriété

Le Socialisme déclare plus ou moins ouvertement que la "propriété, c'est le vol". D'où l'abolition du droit de propriété privée. Pourquoi? Parce que le régime économique actuel n'a donné aux hommes ni liberté, ni bonheur, ni égalité; parce que le régime de la propriété privée a favorisé l'égoïsme; parce que le régime de la propriété privée a causé des gaspillages énormes; parce que le régime de la propriété privée a permis l'exploitation des ouvriers par les capitalistes; enfin, parce que le régime actuel a fait que les plus forts, les plus habiles, les moins honnêtes ont accaparé tout le bonheur et n'ont laissé à la multitude que la

(suite en 4e page)

## LE CANADA PREMIER

Une statistique de la Société des Nations.— Prospérité de notre pays.— Nous sommes les premiers.

Une statistique très intéressante en même temps que significative, émanant du secrétariat de la Société des Nations, est parvenue à Ottawa cette semaine. D'après le relevé fait par la Société des Nations, la production industrielle a augmenté d'une façon considérable dans la plupart des pays du monde au cours de l'année 1933.

Mais ce qu'il convient le plus de signaler de cette dépêche, c'est le fait que ces chiffres officiels établissent d'une façon irréfutable que c'est au Canada que le gain fait a été le plus considérable. Voici le tableau officiel:

1—Canada	gain de 25.6%
2—Allemagne	16.9%
3—France	13.6%
4—Etats-Unis	12.3%
5—Angleterre	7.9%

Nous sommes donc les premiers dans la course vers la prospérité. Malgré les insinuations calomnieuses de la cécéeffe et de la gauche libérale, il faut concevoir que le Canada a été administré de la meilleure façon de 1930. Du reste il nous suffit de prendre l'opinion de M. Henri Bourassa, député indépendant à sympathie libérale, qui ne s'est pas gêné

(suite en dernière page)

## FEU CHEZ L.-A. BRETON

Une perte presque totale.— Le feu couvait depuis des heures.— L'hôtel Canada est aussi endommagé.

La Maison L.A. Breton, située au coin de la Place du Marché, en face de la Banque Canadienne Nationale, a été à peu près entièrement détruite par un violent incendie, dans la nuit de vendredi à samedi.

Vers deux heures du matin, le constable Zéphyr Vincent était à faire sa ronde sur la rue Cascades. Il s'arrêta pour observer la cheminée de l'édifice qui fumait de façon étrange mais nullement alarmante. Quinze minutes plus tard, en revenant, il vit tout-à-coup quelqu'un s'éloigner en courant devant la bijouterie Breton. Croquant aussitôt surprendre un voleur, il se mit à sa poursuite. Mais en arrivant à l'endroit d'où l'individu s'était enfui, il vit les vitres de la montre se fracasser sous la pression qu'exerçait l'immense brasier qu'étaient devenus les étalages somptueux de l'établissement.

Reconnaissant l'imminence du danger, il se mit, avant que de donner l'alarme, (ce qui aurait retardé) à défoncer la porte de la demeure de M. L.A. Breton, père, qui habite le deuxième étage. Un passant l'aida.

M. Georges Fouriez arriva sur les entrefaites, et quelques secondes plus tard, les pompiers, avertis par le supposé cambrioleur.

M. et Mme L.A. Breton, ignorant le danger qui les menaçait, ne s'éveillèrent qu'au bruit de la porte de leur demeure qui cédait. A peine vêtus, ils durent évacuer les lieux par une température de 20 sous zéro.

Plusieurs personnes étaient déjà rendues sur les lieux. M. Antonio Breton, de la rue Bourdages, directeur de la maison arriva aussitôt. Mais trop tard. Ils ne purent que constater l'impossibilité d'enrayer une destruction complète. Les murs s'affaissaient d'un bloc dans la cave de l'édifice. Les pompiers locaux, sous la direction du chef Adjudant Bourgeois, firent de vaines tentatives. L'établissement flambait de toutes parts. De plus, les bornes-fontaines

(suite en dernière page)

## LE CHRIST A L'HONNEUR

Une imposante cérémonie religieuse s'est déroulée lundi après-midi au Palais de Justice de cette ville, à l'occasion de la bénédiction et de l'installation d'un crucifix dans la salle des enquêtes.

Profitant du passage de Son honneur le Magistrat Métyer de Québec qui préside les séances de la Cour du Magistrat durant la maladie de son collègue le juge Marin, le shérif du district de St-Hyacinthe, M. J.L. Cormier a invité Son Excellence Mgr Desmarais, ainsi que le chanoine Nadeau, curé de la cathédrale et l'abbé N. Delorme, aumônier de la prison locale à assister à cette cérémonie.

Son Excellence prit place à côté du président du tribunal; MM. Nadeau et Delorme, dans l'enceinte réservée aux avocats. Au nom du Barreau, Me Victor Chabot remercia Son Excellence d'être venue honorer cette cérémonie de sa présence. Il signala les démarches de l'Association Catholique des Voyageurs de Commerce de Saint-Hyacinthe auprès du Procureur Général de la province pour l'obtention d'un magnifique crucifix destiné à rappeler aux témoins devant nos cours de justice la gravité du serment, voulant même que l'image du Christ en croix fut le plus possible placée sous les yeux des témoins afin d'éviter à ces derniers toute tentation de s'écarter de la vérité.

Prenant la parole pour la première fois au prétoire, Son Excellence expliqua en quoi le Christ avait été durant sa vie le modèle des accusés, le

(suite en dernière page)

## Conférence de M. Eug. Lapierre

Calixa Lavallée.— Sa vie et ses oeuvres.— "Le Traversier de Boston".— La fanfare du Séminaire.

La soirée organisée en l'honneur de Calixa Lavallée par l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française a remporté un plein succès, malgré le froid, la distance et les multiples attractions qui sollicitaient ailleurs l'attention du public. Il est malheureux de constater que la salle académique du Séminaire était loin d'être remplie. Mais ceux qui ont eu le courage de s'y rendre ont été bien payés de leur peine par l'extrême intérêt de la conférence, de la pièce et de la musique exécutée par la fanfare du Séminaire. Les auditeurs, guidés par M. Eugène Lapierre, directeur du Conservatoire National de Musique, sont entrés en contact très intime avec Calixa Lavallée, auteur de "O CANADA", qui tient de si près aux citoyens de St-Hyacinthe.

La Conférence

Après avoir été présenté avec courtoisie par M. Lucien Beauregard, M. Lapierre commença à nous raconter les péripéties de la vie de Lavallée. Il nous fait assister à l'éclosion de la vocation musicale chez le bambin de Verchères et le jeune garçon de St-Hyacinthe. Puis, nous voyons Calixa Lavallée à Montréal, avec ses premiers maîtres Letondal et Sabatier. C'est ensuite le voyage d'étude à Paris. Ce sont les tournées avec les grandes vedettes du monde musical qu'il a l'honneur d'accompagner. En 1880, voici le jour de gloire de Calixa Lavallée, où l'hymne national qu'il a composé pour notre pays est accepté par toute la nation. Mais, cette gloire, cette considération de ses compatriotes ne dure que l'espace d'un matin. Obligé de s'exiler aux E.U., Lavallée ne trouve d'autre moyen de gagner sa vie qu'en jouant du piano sur le traversier qui assurait le service entre New-York et Boston. Mgr Williams, archevêque de Boston, met enfin un terme à cette misère d'artiste méconnu, en nommant Lavallée organiste à la cathédrale de Boston. C'est là que meurt Calixa Lavallée, en 1891, à l'âge de 42 ans.

Telle est la biographie de Calixa Lavallée. Elle peut ne pas paraître longue, mais notre gloire nationale a bien rempli le peu d'années qu'a duré sa vie. Musicien extraordinaire, Calixa Lavallée a jeté sur notre pays tant d'honneur et tant de gloire, qu'il mérite notre admiration la plus profonde.

Remontant ensuite plus loin que 1842, date de la naissance de Calixa

(suite en dernière page)

## ACTUALITÉS

Ironie des choses! Pendant qu'Albert St-Martin, martyr socialiste de Montréal, gémit dans sa prison pour excès de propagande communiste, ses amis de Paris culbutent la république pour y restaurer la monarchie.

\* \* \*

Laissera-t-on passer à un fonctionnaire de langue anglaise la position de sous-ministre des Postes devenue vacante par la démission de M. J. Gaboury? Notre part dans le service civil d'Ottawa n'est pourtant pas trop considérable à l'heure actuelle.

\* \* \*

Politique de reconstruction, travaux publics, banque centrale alimentant la finance du Canada, voilà

(suite en dernière page)

## DANS NOS PARLEMENTS

PAR JACQUES BOUSQUET

A QUEBEC

Débats sur les crédits.— Attitude de M. Duplessis.— Pas de documents; pas de crédits.— Les contrats de travail.— La question ouvrière.

Au début d'une autre semaine de travail parlementaire, le ministère se prépare à demander des crédits à la Chambre des députés. A tous les ans, l'Opposition tient tête aux ministériels et discute toujours longuement les crédits à voter. Cette année, il semble que la discussion prendra une tournure plus acerbe que d'habitude. Les quelques députés bleus se permettent de passer chaque item du budget au "bleu".

LES CREDITS

M. Duplessis, le jeune chef de la gauche, a avisé le premier ministre de ses intentions à cet égard. Depuis déjà quelques semaines, le chef de l'op-

(suite en dernière page)

A OTTAWA

Un projet de la cécéeffe.— Nationaliser l'assurance-vie.— Assurance obligatoire.— Le régime actuel.

A la Chambre des Communes, on a particulièrement discuté la question de l'assurance-vie. Le débat a été attiré sur ce terrain sur une résolution présentée par un député "cécéeffiste" à l'effet de nationaliser l'assurance-vie au Canada. Le député agrarien Irvine, d'Alberta, s'est plaint à la Chambre du fait qu'il en coûte trop cher au Canada pour s'assurer. A son dire, si le gouvernement consentait à étatiser l'assurance, le coût en serait bien diminué.

ASSURANCE OBLIGATOIRE

M. Irvine va même plus loin, il demande l'assurance-obligatoire. Il veut que le gouvernement force les personnes d'un certain âge à s'assurer, ce qui aurait nécessairement pour

(suite en dernière page)

# — POUR LES DAMES —

## MYSTÈRE

Oh! qui saura jamais ce qu'il faut de rosée,  
De zéphir amoureux, de soleil bienfaisant,  
Pour donner de la vie à la fleur épuisée  
Et lui rendre, un matin, son éclat séduisant!

Oh! qui saura jamais ce qu'il faut de courage  
Pour mépriser l'injure et supporter l'oubli!  
Ce qu'il faut de venin et ce qu'il faut d'outrage  
Pour former tout le fiel dont le coeur est rempli!

Oh! qui saura jamais ce qu'il faut au poète  
De dévouement à l'Art et d'espoir en son coeur  
Pour guider vers le bien sa pensée inquiète,  
Et de ce grand tournoi sortir pur et vainqueur!

Oh! qui saura jamais ce qu'il faut à la femme  
De vertus et d'amour pour donner à l'enfant  
L'or pur de ses pensées, le meilleur de son âme,  
Et des désirs du coeur le rendre triomphant.

Adolphe POISSON

(Sous les Pins)

### Le chat enragé

Miaou! Miaou!! R'miaou!!  
Et le vieux matou jaunasse, tout heureux du crissement du crêpe qui borde la robe de la dame de charité, passe et repasse, se frottant de la pointe du museau à l'extrémité de la queue, et perd aux aspérités de l'étoffe les derniers poils de sa peau limée.

— Il est bien gentil, votre minet! — fait aimablement la dame qui a l'horreur des chats.

— Plus gentil que tout le monde, en tout cas!!

— Ce n'est pas pour moi que vous dites cela... ?

— Non.

— Et alors, vous ne voulez pas venir ce soir... ?

— Non.

— Pas même une "seule" fois... ?

— Non.

— Justement, ce soir, c'est le P. Paul qui prêche. Si vous saviez comme il parle bien!

— Serait-y le Pape!

Et il tombe entre les deux femmes un silence gêné: accroupie sur une chaise boiteuse, la vieille épulche ses carottes d'un air têtue, buté; la dame, debout contre la porte entrouverte, cherche à partir sur une bonne note.

— Pourtant, vous y croyez bien, au bon Dieu... ?

— Au bon Dieu!... répète la vieille ironiquement avec une sorte de rictus sur ses lèvres blanches. Il est rudement loin, votre bon Dieu, et il se moque pas mal du pauvre monde!

— Mais non, puisque c'est lui qui m'envoie vers vous; c'est en son nom que je viens vous voir, et pour obéir à son Evangile.

— Tout ça... c'est des bêtises!

A ce moment, le chat saute sur les genoux pointus de sa maîtresse qui se met à le caresser farouchement:

— Mon bon Dieu à moi? Tenez... le voilà!

Et elle serre sur sa maigre poitrine l'ignoble bête toute dépenaillée, dont la queue minable se dresse comme un panache de misère vers les solives écaillées du plafond.

Un instant, la jeune femme regarda ce spectacle avec une compassion immense au fond des yeux: Cette vieille, au seuil de l'éternité, blasphémant le Christ!... Quelle pitié!... Enfin!

— Voulez-vous que je vous embrasse... ?

Il y eut un geste évasif que la dame fit semblant de ne pas voir; et, d'un doigt, relevant sa toilette:

— Voyons, embrassons-nous!

— Oh!... c'est pas pour moi!

— Pour qui alors?

— C'est pour votre bon Dieu, à vous, que vous faites cela.

— Eh bien... vous devriez lui en être reconnaissante!

Et, profitant de ce silence de coartition, la jeune femme ajoute:

— C'est mal ce que vous avez dit tout à l'heure!... bien mal!

— Je l'ai dit, parce que je le pense!

rité de sa chambre, par la lumière laiteuse de la mansarde, elle voit là, devant elle, au pied de son lit, deux yeux verts, effrayants, qui la regardent dans l'ombre avec une fixité spectrale:

— Minet! viens ici murmure-t-elle.

La bête ne bouge pas.

Tiens... mais il est drôle, son chat!

Ses oreilles, secouées d'un tic, pointent droit en avant, puis, subitement, se couchent très à plat en arrière.

— Viens ici! répète-t-elle.

Et le matou s'aplatit, rampant, le ventre sur les draps, en une attitude de fauve qui guette.

— Mon minet! Le petit minet à sa maman!

Jamais il ne l'a regardée comme cela; ses paupières félines se dilatent de plus en plus sur des lueurs d'enfer; la queue se replie sous le ventre; les moustaches sont en arrière; les poils se hérissent, le chat s'arrête là, au milieu du lit, le cou tendu, la tête aplatie, effrayant de force sauvage, avec un peu de bave au coin des lèvres.

Alors, la vieille prend peur, et, comme elle dresse sur le lit son torse décharné, un miaulement fou, le cri d'un enfant qu'on torture, éclate tout à coup dans le silence de la pièce, et, avant qu'elle ait le temps de descendre, le chat est sur elle, griffes dehors, gueule ouverte; une première ligne rouge lui strie le visage d'une balafre où le sang apparaît tout de suite comme étonné et se gonfle en gouttes avant de couler en ruisseaux; elle veut parer avec ses deux mains, mais les mains elles-mêmes sont une proie désirée; les griffes les zèbrent, les labourent, semblent se multiplier, s'énerver de ne pas ouvrir d'un seul coup toutes ces vieilles veines elles fouettent elles fouillent elles fouaillent. Il s'éclabousse du sang partout sur les murs sur le lit où la Banhan se débat maintenant crispée, luttant quelques minutes à tort et à travers sans plus rien voir, appelant au secours, cherchant la clé de sa porte jusqu'au moment où le chat la coiffe de son corps hérissé, lui crève un oeil puis l'autre lui dentelle les oreilles. Alors, comme une masse, la Banhan tombe au travers de sa chambre, morte!

Et la bête horrible va, vient, tourne et retourne sur la femme, dans un écheveau de nerfs et de muscles, où les draps en charpie ne suffisent pas à pomper le liquide rouge; puis le chat saute aux rideaux, et des rideaux s'élançant de nouveau, d'un seul bond, sur la vieille, se grisant de son mouvement et du sang chaud auquel il mêle sa bave d'enragé qui lui coule sinistrement des deux côtés de la gueule.

Et quand, vers 10 heures, les voisins, au retour de l'église, se haussent devant l'imposte de la mansarde, d'où partaient des cris sauvages, ils aperçoivent, dans la nuit presque claire, un chat tout rouge, dont les flancs soufflaient comme une forge, et qui miaulait, assis sur la poitrine de la vieille.

Pierre L'ERMITE

Les musiciens nous parlent

### "De la musique, rien que ça"

Réflexions en marge de la vie courante.

M. Alfred Mignault, pianiste-compositeur, organiste à l'église Saint-Enfant Jésus du Mile-End, directeur de l'Ecole de Radio-Emission du Conservatoire National de Musique, a bien voulu nous envoyer cet article, écrit spécialement pour le "Courrier" et que nous nous empressons de publier dans l'intérêt de nos lecteurs. D'autres articles suivront et nous seront fournis par quelques-uns de nos musiciens les plus en vue.

Madame Z. va au concert. Pour un peu, elle s'excuse: "Que voulez-vous, je ne pouvais m'abstenir. Du reste, il faut bien être vue; ce sera l'événement mondain de la saison." Peut-être ajoutera-t-elle: "Par-dessus tout, espérons que le programme ne sera pas trop épique"

Voilà pour le grand art des Beethoven, des Franck, des Debussy. Alors, madame ou monsieur, que demandez-vous à la musique? un simple dérivatif aux labeurs quotidiens? Histoire de changer le bobo d'endroit, comme l'on dit vulgairement. Admirable.

A ce compte, ne nous étonnons pas que l'humble artisan des sons, "l'homme peu pratique", se voit considéré, dans le monde où l'on s'amuse, comme un vulgaire pantin, un bon à rien... qu'à jouer.

Les peuples diffèrent dans leurs appréciations artistiques selon leur degré de culture, parfois, selon leur âge. Il semble que l'heure ait sonné pour le nôtre où le sens de la véritable compréhension du beau esthétique doit s'affirmer et prendre un essor tangible.

Y aurait-il encore cependant, au sein de notre population, un certain nombre d'esprits trop forts, disons, trop fatigués, pour prendre la musique au sérieux? Ces esprits redouteraient-ils l'art? Paradoxe, ces mêmes esprits veulent être à la page, et afficher une supériorité de bon aloi: ils s'imposent mille et un efforts pour approfondir les règles qui président au jeu de cartes dernier cri. (Ne médions pas du bridge). D'autres personnages épuiseront leur résistance physique et morale en des veilles d'énergumènes. Les jarrets s'agitent, l'on rit, l'on boit, l'on saute. Que reste-t-il de tout cela?

En Europe, de simples manants causent musique sur la rue, dans le Métro. Les artistes sont ovationnés. Là-bas, on est orgueilleux de citer un Ravel, un Cortot, un Toscanini. Un touriste montréalais de mes amis, ayant fait son tour de Rome, affirme qu'il n'est pas rare de remarquer à la porte du grand Opéra, de braves Italiennes, portant bébé, faire la file une heure et plus afin de pouvoir pénétrer là-haut, dans le dernier balcon.

Et, dans ce bon Québec, que pensez-vous d'un jeune homme qui veut devenir musicien? Voyez plutôt. Je rencontre un ancien camarade, il me demande tout court: "Alors, plus rien que de la musique?" — "Rien que ça mon vieux. C'est bien peu, en vérité; cela m'effraie tout de même. Vois-tu, toute une vie de musicien suffit à peine à qui veut approfondir son art."

Ce "rien que de la musique", comme il est blessant, comme il fait mal, venant de la bouche d'un compatriote! Il ne serait, ce me semble, pas plus honteux pour un canadien-français d'affirmer: rien que de la religion, rien que du Droit, rien que de la Médecine, rien que des affaires. Toutes les professions, n'est-ce pas, ont leurs titres de noblesse. L'Art est un idéal; l'intérêt de la vie ne consiste pas à rechercher les plaisirs grossiers et bêtes que procurent indubitablement le jazz, les cartes et la

boisson. Il y a mieux dans la vie: il y a le bien et le beau.

Alfred MIGNAULT  
Directeur de "L'Ecole de Radio-Emission", Montréal.

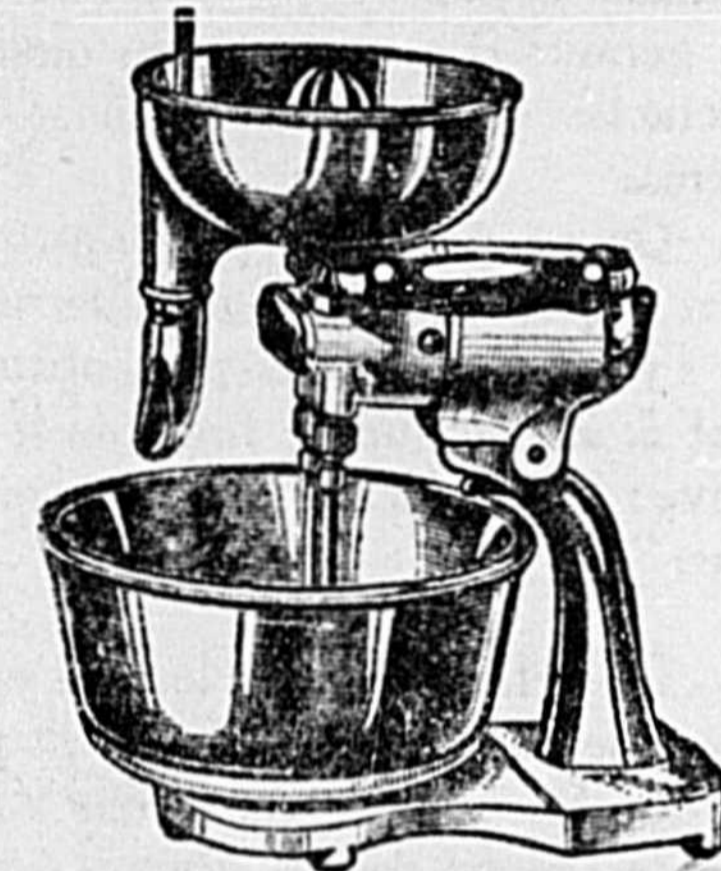
### FAIT CESSER LES MAUX et DOULEURS des FEMMES

Des milliers de femmes trouvent un soulagement rapide de ces angoissantes douleurs périodiques, dans les TABLETTES ZUTOO. Inoffensives et efficaces, elles apportent un soulagement immédiat. Les femmes, qui souffrent ainsi, évitent des douleurs inutiles, car une ou deux de ces inoffensives petites tablettes feront certainement cesser la douleur.

EN VENTE PARTOUT LA BOITE

ZUTOO

### Laissez faire le travail MIXMASTER



C'est bien simple. Il s'agit de se procurer un de ces merveilleux aides culinaires et vous constaterez combien il vous est utile. Il épargne du temps aussi bien qu'un rude travail. Vous pourrez alors juger de son efficacité, sa rapidité et sa compétence générale. Servez-vous en pour extraire les jus, pour mélanger, fouetter et pour tant d'autres travaux fatigants à la cuisine; et alors vous vous demanderez comment vous avez pu vous en passer! Le Mixmaster s'achète à termes faciles. Seulement \$3.00 comptant et \$2.25 par mois pendant 12 mois.

Southern Canada Power Limited



### GUIDE populaire "SINGERCRAFT"



50c

Ce petit appareil, très simple, sert à faire des CARPETTES

On l'adapte à n'importe quelle MACHINE A COUDRE

N'importe qui peut, de cette façon faire des carpettes luxueuses facilement et rapidement. Il suffit d'avoir de vieux bas, des chiffons, de la laine neuve ou usagée. Aussi des garnitures élégantes et originales pour les robes, ou les housses et rideaux, des monogrammes de serviettes et toutes sortes d'articles utiles.

Lames Extension 25c

Servez-vous, avec le Guide Singercraft No 2, des lames spéciales pour les grandes franges et les garnitures-mode.

Assistez à une démonstration pratique du Singercraft — faites-en l'essai vous-même.

SINGER

Sewing Machine Machine Co. Inc. 61A St-François ST-HYACINTHE

### HOPITAL ST-CHARLES

SAINT-HYACINTHE

CLINIQUE DU PROFESSEUR P.-E. BOUSQUET

Spécialiste en chef à la Clinique de l'Hôtel-Dieu de Montréal pour les MALADIES DES YEUX, DES GREILLES, DU NEZ et de la GORGE

JOURS DE CONSULTATION:

Du 1er juillet au 1er septembre: mercredi et vendredi  
Du 1er septembre au 1er juillet: mercredi et samedi

N. B. — Pour les cas d'urgence, prière de téléphoner à la Supérieure. Etant donnée la crise présente, la clinique est ouverte aux malades de toute condition qui seront traités selon leurs moyens.

LA DIRECTION

### Appétissantes variétés de pain faciles à faire avec les GATEAUX de LEVAIN ROYAL



LES Gâteaux de Levain Royal font toujours lever la pâte à la perfection et donnent chaque fois des résultats certains. C'est parce qu'ils sont enveloppés dans le papier ciré, hermétiquement et séparément. Ils vous arrivent en parfait état et peuvent se conserver des mois. Considérés depuis plus de 50 ans comme standard de qualité, les Gâteaux de Levain Royal sont employés dans 7 familles canadiennes sur 8 où l'on fait usage de levain sec.



GRATIS! Le Livre Culinnaire du Levain Royal pour consulter quand vous cuisinez à la maison. Contient 23 recettes éprouvées! Ecrivez à Standard Brands Ltd., Fraser Ave. & Liberty St., Toronto, Ont. Demandez aussi la brochure "Le Chemin Royal vers la Santé."

ACHETEZ DES PRODUITS CANADIENS

# LA VIE AGRICOLE

## PROGRAMME POUR 1934

Programme soumis aux sociétés d'agriculture, par le service de l'Economie Rurale, pour les expositions de l'année 1934 et qui sera adopté par la société d'agriculture du comté de St-Hyacinthe.

Une pièce de flanelle pour habit d'homme, pure laine domestique.

Une couverture de cheval, pure laine domestique.

Un paletot et une casquette, pour garçonnet de 7 à 10 ans, en tissu domestique de laine du pays.

Une robe de chambre, pour femme, en flanelle domestique.

Tapis d'escalier, fait de catalogue.

Tapis croché, de guenilles, scène canadienne originale ou copie de tableaux.

Couverture de fantaisie tricotée, genre Afghan ou autre, en laine domestique, de couleurs variées, faite au crochet ou aiguille (broche).

Un écheveau de laine blanche pour tricot.

Petit centre, rond ou oval, de 6 à 8 pouces de diamètre, de broderie blanche.

Sacoche à petit point, point de tapisserie.

Trois serviettes de toilette, lin sur lin, tissage simple, rayures vert pâle.

Une couverture de voiture.

Une paire de bas, en laine domestique, tricot à la main.

Une paire de gants, en laine domestique, tricot à la main.

Une paire de mitaines, en laine domestique, tricot à la main.

Sous-vêtement, tricot de laine domestique.

Un écheveau de fil de lin.

Un échantillon de filasse.

Deux serviettes de toilette, en lin domestique.

Couvre-pieds tissé.

Un tapis tressé.

Un spécimen de broderie blanche, broderie au Richelieu.

Un spécimen de broderie de couleur.

Un coussin de laine, tricoté à la broche ou au crochet.

Un pain domestique, brun.

Une livre de beurre.

Un gâteau au chocolat.

Six spécimens de petits biscuits secs, au gingembre.

Un spécimen de muffins, au son.

Nougats au miel, ou sucre d'étable à la crème.

Une bouteille de vin de cerises.

Un bocal, d'une chopine, de conserve de viande, du veau.

Un bocal, d'une chopine, de conserve de légumes, des tomates.

Un bocal de conserve de fruits, des framboises.

Un bocal de confiture aux gadelles.

Un bocal de miel coulé.

Un gâteau au miel.

Un morceau de savon cuit.

Une gerbe de fleurs de parterre.

Un bouquet de table.

Un bouquet de table.

### Section animale:

Pour ce qui est de la section animale, il est entendu qu'aucun exhibit ne sera admis aux concours sans avoir un certificat de généalogie (enregistrement) en règle. Ce règlement est de rigueur.

### ST-NAZAIRE

M. Félix Vadnais est décédé la semaine dernière à l'âge de 21 ans après une courte maladie. Il laisse son père et sa mère M. et Mme Félix Vadnais, ses soeurs, Mme Germain, de Montréal, Mme A. Plante, de Wickham, Mme O. St-Onge, de Ste-Hélène, Mme Marcell de Joliette et Alice, de St-Nazaire; ses frères Joseph, Albert, François, de Saint-Nazaire, et Bruno de Montréal. Les funérailles eurent lieu dans l'église paroissiale. Le service fut chanté par M. l'abbé Samuel Léveillé, curé de la paroisse. Les porteurs étaient MM. Henri-Paul Bérard, Ovide Bérard, Gérard Houle, Omer Parenteau, Isidore Bérard et Germain Bérard.

M. et Mme Edmond Bérard ont eu la douleur de perdre leur fils Charles, âgé de huit ans.

## L'ABEILLE CAUCASIENNE

par M. Léo Traversy, inspecteur-apiculteur

Conférence donnée en décembre dernier au congrès des apiculteurs.

Le Père Baboz, jésuite, savant apiculteur français, nous dit: "Il n'y a rien de comparable à l'affection d'un apiculteur pour ses abeilles, que celle qu'il a naturellement pour tous ses confrères", surtout pour ceux qui sont disparus et notre ancien président M. Charles Péloquin renchérisait en disant que les apiculteurs sont tous parents. Permettez que j'unisse ma voix à celle des autres confrères ici présents pour rappeler à notre souvenir nos chers disparus de l'année: notre bon Dr A.D. Comiré, directeur organisateur de notre société et M. Levac président "Des Producteurs de Miel de Québec".

Depuis trois ou quatre ans, à chaque fois que j'ai eu l'honneur de m'entretenir avec vous, je vous ai dit un mot de la valeur incontestable de l'abeille Caucasiennne et des grands avantages qu'il y aurait non seulement d'adopter mais d'en faire une race de prédilection dans la province de Québec et de considérer comme non avenues toutes autres races qui tenteraient de la faire disparaître.

Si vous consultez les statistiques de 1927 à 1932 inclusivement, vous trouverez une perte d'hiver de 75-728 colonies d'abeilles sans utilité pour personne, sans compter les colonies d'abeilles loqueuses brûlées depuis trois ans et dont le montant d'indemnité s'élève à environ \$60,000. Vous convenez que ces chiffres sont énormes et je me demande avec vous s'il n'y aurait pas moyen de réduire à son minimum la mortalité de nos abeilles dans la province. Durant les années de bonne récolte nous importons à chaque année, environ cinq mille paquets d'abeilles et douze mille reines des Etats-Unis qui sont susceptibles de nous transmettre le microbe de la loque américaine, abeilles qui seront en pleine dégénérescence au bout d'une couple d'années puisqu'elles sont ici dans la province à l'état d'adaptation au lieu d'être à l'état d'acclimatation et de naturalisation comme pourrait l'être l'abeille Caucasiennne habitée, naturalisée aux régions froides des Monts Caucases en Russie.

Vous me direz peut-être, qu'il n'est pas nécessaire de faire l'importation d'abeilles noires de Russie, n'avons-nous pas une abeille noire du pays? — A la bonne heure, notre abeille du pays comme il convient de l'appeler, cette abeille plus que centenaire, sans aucune tentative de sélection, d'amélioration, on l'a bêtement supplantée par l'introduction de reines Italiennes originaires du littoral de la Méditerranée ou du Sud des Etats-Unis; abeilles qui n'ont rien de commun avec la rigueur de nos hivers et de notre climat.

Pour trouver les vestiges de notre race d'abeilles noires du pays il faut aller dans la région du Bas de Québec, dans le comté de Matane et qui sait, peut-être en trouverions-nous dans l'Acadie, dans les environs où Evangéline a tant pleuré sur le sort de sa patrie désolée.

En vous présentant l'étude de l'abeille Caucasiennne, j'ai tout lieu de croire que l'adoption sera parfaite puisque sur tout rapport, elle a les qualités d'acclimatation de naturalisation et de prévoyance de notre abeille noire du Pays.

Nous vivons les jours d'une crise qui semble vouloir s'éterniser et l'apiculteur durant cette période de difficultés économiques, doit penser qu'il a deux choses à faire, je veux dire qu'il doit viser à diminuer le coût de revient d'une livre de miel par le choix et la sélection d'une race d'abeilles qui donnera les meilleurs garanties de survivance et de rendement dans le milieu où elle doit développer toutes ses facultés; principes qui m'ont servi de base au développement d'une thèse intitulée: "L'Hérédité chez l'Abeille", travail lu à la convention de 1929 et publié

dans l'Abeille et l'Erable du mois de mars 1930.

La race, chez l'abeille comme chez les animaux, est une variété constante d'individus, qui après avoir reçus par voie d'hérédité les caractères de même variété, les transmettent intégralement, sans fléchissement à leurs descendants.

Très souvent le mécanisme de l'acclimatation implique une élection de races d'abeilles acclimatables et élimine les autres comme c'est le cas pour la couleur et le caractère de l'abeille noire qui prédomine dans l'hybridation. Le caractère de l'abeille noire étant dominant par acclimatation fait disparaître en peu de temps la couleur jaune issue de l'Italienne et lui implique sa nervosité; c'est ce que tout apiculteur constate chez l'abeille hybride.

D'après ce qui vient de suivre il y a lieu de croire que dans les circonstances identiques de conditions acclimatables l'abeille Caucasiennne serait chez elle dans la province de Québec puisque les mêmes causes dans les mêmes circonstances produisent toujours les mêmes effets, le climat de la province de Québec étant à peu près le même que celui de la Russie, pays de l'abeille Caucasiennne.

Avant de vous donner les résultats des études et des expériences faites avec les Caucasiennes, dans mon rucher depuis quatre ans, je dois vous dire que les succès sont identiques dans ma région, à ceux obtenus par le professeur C.F. Corbins de l'Université de Wyoming qui fit pendant sept ans, c'est-à-dire de 1924 à 1932, des expériences dans une région montagneuse de plus de 7200 pieds d'altitude, avec les Caucasiennes et les Italiennes dans deux ruchers de 100 à 150 colonies, et je dois vous dire que les Caucasiennes l'emportèrent par plus d'un tiers dans la production totale des deux ruchers.

Dans les expériences qui ont été faites et que j'ai vérifiées moi-même dans mon rucher, les Caucasiennes se sont montrées supérieures dans l'accroissement rapide des colonies au printemps, dans l'élevage du couvain pendant le temps de la récolte; elles préparent bien leur nid d'hiver et hivernent beaucoup mieux que les Italiennes; autant de points sur lesquels je vous dois des explications.

La ponte de la reine se développe beaucoup plus rapidement le printemps c'est-à-dire que l'élevage du couvain double celui de la reine Italienne durant les jours qui précèdent la grande miellée et durant les premières semaines de la grande miellée. On dirait qu'elles ont conscience que la saison est courte et qu'il faut aller de l'avant. Elles se mettent activement à l'oeuvre dès les premiers jours du printemps et l'élevage du couvain va en augmentant jusqu'au 15 de juillet. Du 15 de mai au 15 juillet nous avons constaté que l'abeille Caucasiennne a une production d'élevage de 22% plus grande que les Italiennes; mais en revanche, à partir du 15 juillet seulement, les Italiennes l'emportent dans la production du couvain par un surplus de 7%.

Les abeilles Caucasiennes réduisent l'élevage du couvain dès les premiers déclinés de la miellée et elles approvisionnent la chambre à couvain de beaux rayons de milieu pour l'hivernement tandis que l'Italienne est à l'apogée de sa ponte et dépense son énergie à faire l'élevage du couvain au détriment de la récolte. L'abeille Caucasiennne cesse l'élevage du couvain deux à trois semaines plus tôt que l'Italienne et elle se prépare à l'hivernement. Ainsi, cette année, sur un total de 240 colonies d'a-

beilles Caucasiennes, cinq colonies seulement ont été nourries et je suis certain que si mon rucher était formé de colonies d'abeilles Italiennes comme il l'était les années passées, il aurait fallu acheter 3000 à 3500 lbs de sucre pour compléter les provisions de l'hivernement.

### Le tempérament

L'abeille Caucasiennne est la plus douce de toutes les races d'abeilles connues et cette qualité inestimable peut contribuer à faire aimer l'apiculture dans nos collèges et dans nos couvents. Toutefois, si elles sont manipulées par des imprudents ou par des intrus qui ne connaissent rien de leurs moeurs et de leurs habitudes, elles attaquent avec autant d'impétuosité et sont aussi vindicatives que les Italiennes. Elles ont le sens commun beaucoup plus développé que chez l'Italienne. On dirait qu'elles savent mieux reconnaître l'ennemi et les moyens à prendre pour lui administrer une bonne correction. Quand elles attaquent, c'est toujours sérieux elles vont droit au but, elles piquent et c'est fini; elles ne perdent pas leur temps à faire le moulinet, à lancer des défis ou encore à fabriquer sous l'influence de la rage des ferments toxiques que l'on rencontre beaucoup plus souvent chez l'Italienne et qui rendent sa piqûre plus redoutable.

Jamais elles attaquent l'apiculteur en arrivant au rucher ni le poursuivent après son ouvrage fini. Les animaux de la ferme sont rarement attaqués par les Caucasiennes; c'est la race la plus douce, la plus tranquille de toutes les races d'abeilles connues de ceux qui s'appliquent à les connaître et à les aimer.

M. Rauchfuss nous dit que l'abeille Caucasiennne se prête à certaines

manipulations qu'ils seraient inutiles d'entreprendre avec les Italiennes; ainsi, pour égaliser la force des populations, il suffit de secouer les abeilles d'une colonie forte devant une colonie faible, elles entrent sans combat et y restent.

(à suivre)

### St-Paul d'Abbotsford

Son Excellence Mgr F.Z. Decelles était de passage au presbytère la semaine dernière.

—Le R. Frère Datien, du collège de St-Césaire est venu chez M. Isidore St-Pierre, ces jours derniers.

—Mme F. Houle est allée à Saint-Ours assister aux funérailles de sa soeur, Mme Pierre Cardin.

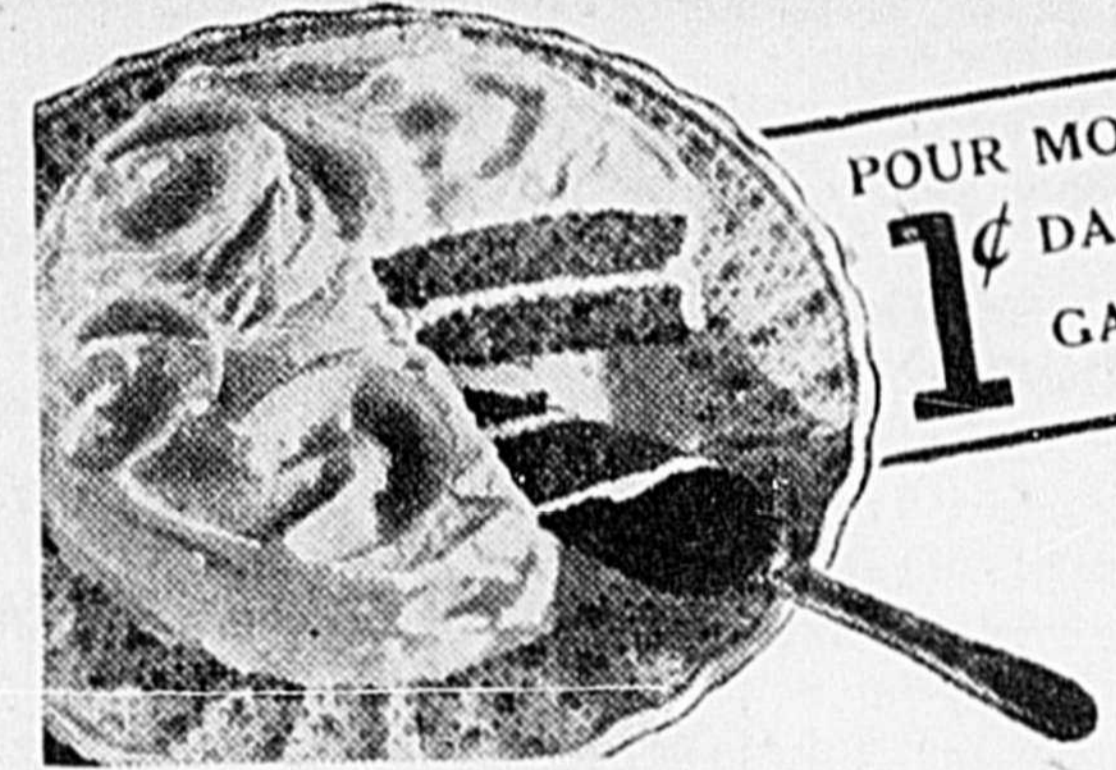
—Mme P. Rodier a passé quelques jours à Beloeil, auprès de sa mère Mme Nadeau qui est malade.

—Mme Emile Cordeau de Saint-Dominique est venue passer quelques jours chez son fils Conrad, la semaine dernière.

# CIGARES WHITE OWL



IMPERIAL TOBACCO COMPANY OF CANADA, LIMITED—MONTREAL



POUR MOINS DE 1¢ DANS UN GATEAU

DE FAIT, il vous en prend pour moins de 1¢ de Poudre à Pâte "Magic" pour réussir un gros gâteau à 3 étages. Et songez qu'elle vous assure des résultats satisfaisants chaque fois! Faut-il s'étonner ensuite si les plus grandes autorités culinaires au Canada vous conseillent de ne pas risquer l'usage de poudre à pâte médiocre? Cuissez avec la "Magic" et soyez certain!

## MAGIC

FABRIQUEE AU CANADA

"NE CONTIENT PAS D'ALUN." Cette déclaration sur chaque boîte est votre garantie que la Poudre à Pâte "Magic" ne contient ni alun, ni aucun ingrédient nuisible.



## Ceci Est-Il Votre Problème?

Il vous faut davantage d'assurance-vie  
Vous n'avez pas les moyens d'en avoir  
suffisamment aux tarifs habituels

## NOUS AVONS LA RÉPONSE

Une police garantissant \$5000 au bénéficiaire au décès de l'assuré.

La prime à partir de la sixième année est invariable pour le reste de la vie (\$112 annuellement, pour \$5000, âge 30).

Mais la prime pour les cinq premières années est SEULEMENT LA MOITIÉ de ce chiffre (\$56 annuellement pour les cinq premières années).

NOUS IMAGINÂMES CETTE POLICE EN 1924. POPULAIRE TOUT DE SUITE ET RECHERCHÉE SURTOUT CES JOURS-CI.

C'est la police idéale pour tous ceux qui ont foi que leur position s'améliorera dans cinq ans d'ici, et qui, en attendant, veulent avoir suffisamment d'assurance.

OBTENEZ LES CHIFFRES A VOTRE ÂGE  
(y compris le coût net en vertu de l'échelle de dividende pour 1934)

Consultez l'Agent ou le Bureau Local, ou le Bureau Central

J. R. DUROCHER, Assistant-surintendant  
La Banque Provinciale  
St-Hyacinthe



**Maux de Gorge Double Traitement**  
La double action de Vicks (inhale et absorbé) les soulage vivement.  
**VICKS VAPORUB**  
Pour Tout Refroidissement

**The Prudential**  
Insurance Company of America

EDWARD D. DUFFIELD  
Président

Bureau Central  
NEWARK, NEW-JERSEY

# NOTES LOCALES

## Au Conseil 960

—C'est dimanche prochain, le 18, qu'aura lieu la communion générale des Chevaliers de Colomb, à la cathédrale, à la messe de 7 hres 45. S.E. Mgr A. Desmarais officiera et tous les chevaliers et leurs familles sont invités à y faire la sainte communion.

L'allée centrale nous est spécialement réservée et des placiers verront à ce que toutes les familles de chevaliers soient ensemble.

Dimanche soir dernier avait lieu, dans nos salles, la deuxième soirée de famille de 1934. Une cinquantaine de frères avec leurs dames et demoiselles prirent part à la partie de cartes qui eut lieu. On servit ensuite un petit goûter, et la distribution des prix eut lieu. C'est le fr. Victorice Caouette qui remporta le premier prix pour les hommes, tandis que Mme Elzéar Bazinet gagna celui des dames.

La partie récréative suivit. On entendit d'abord M. E. Dubé, baryton, suivi de la Chanteuse Maskoutaine, M. Victor Martin, violoniste. Le fr. Hervé Lemonde se fit applaudir dans des chansons comiques. M. Conrad Letendre, organiste et professeur de piano et orgue, accompagnait les artistes.

Bref ce fut une soirée très agréable et tous ceux qui y assistèrent se promettent de revenir à la soirée du mois d'avril prochain.

—Une cinquantaine de chevaliers ont assisté au banquet de lundi soir, au bazar. A la table d'honneur le grand-chevalier M. Paul Lussier présidait ayant à ses côtés, S.E. Mgr A. Desmarais et le R.P. A. Bissonnette, O.P. —Le Mardi-Gras a été célébré avec beaucoup d'entrain, dans nos salles. Une centaine de membres la plupart maquillés, ont participé à cette gaie soirée, dont chacun gardera un bon souvenir. L'orchestre des Garçons Joyeux, sous la direction de M. Victor Martin a fourni la musique enlevante tandis que le chant a été fourni par MM. H. Lemonde, A. Dupré, Dr O. Desmarais, Jos. Leblanc, E. Berthiaume, Donat Giard, G. Archambault, Henri Bergeron, etc.

On se propose bien d'avoir une autre de ces bonnes soirées, quand le carême sera fini.

—Mercredi prochain, dans nos salles, nous aurons une causerie qui sera donnée par le R.P. Monty, O.P., directeur des retraites fermées, sur un sujet de grande actualité. Il parlera de la question juive.

Nul doute que tous les chevaliers se feront un devoir de venir entendre l'exposé de cette question. Cette soirée est pour les membres seulement.

## Gladu vs Nobrega

Cette cause de Gladu vs Nobrega, qui était fixée pour mardi, le 6 courant, devant la Cour Supérieure de ce district, a été réglée ce jour-là même hors de Cour.

Le demandeur, M. Adélar Gladu, marchand de cette ville, réclamait du défendeur une somme de \$428.40 pour certaines sommes qui avaient été avancées au défendeur par la Cie Three Roses Knitting Co autrefois d'Acton Vale et pour des marchandises vendues par cette compagnie au défendeur.

M. Gladu s'était porté acquéreur de ce compte par l'entremise du syndic à la faillite de cette compagnie et il réclamait la somme ci-dessus mentionnée comme cessionnaire en vertu d'un transport.

Immédiatement avant l'audience, les parties par l'intermédiaire de leurs procureurs, ont consenti un règlement par lequel le défendeur Nobrega confessa jugement pour une somme de \$150.00.

Le demandeur, M. Adélar Gladu, était représenté par Me Philippe Pothier, avocat de cette ville.

## Remerciements

La famille Misaël Provost remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de Mme Misaël Provost, née Séraphine Morin, soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, visites, assistance aux funérailles ou de toute autre façon que ce soit.

## Incendies

Notre corps de pompiers a eu à faire face à une semaine particulièrement chargée.

Mercredi dernier, le 7, à 7 hres 45 a.m., feu de cheminée chez M. Thomas St-Georges, 21 rue Lafontaine.

Le lendemain, à 1 hre 30 de l'après-midi, chez M. Joseph Cadorette, 40 rue St-Hyacinthe.

Le 9, vendredi, à 5 hres 30 p.m. chez M. A. Mercier, 5 rue du Séminaire.

Le 10, à 2 hres 20, chez M. L.A. Breton, rue Cascades.

Le même jour, à 11 hres chez M. Jean Jeannotte, rue Laframboise.

Le 11, à 10 hres 30 chez L.A. Breton, dans les débris.

Le 13, mardi, à midi, chez Albéric Pion, 46 rue Després.

Le 13, à 6 hres p.m. au village St-Antoine, chez Mme Joseph Roy.

Le 14, mercredi, à 9 hres 30, appelé à la boîte 17, rue Concorde. C'était une méprise, il n'y avait aucun feu.

Le même jour, à 11 hres, feu de cheminée chez M. Odile Guertin, 67 Bourdages.

Le chef des pompiers, M. Adjutor Bourgeois tient à remercier profondément tous ceux qui ont bien voulu lui prêter main-forte, et tout particulièrement le corps des pompiers de La Providence, lors de l'incendie Breton.

## ST-ANTOINE

La soirée du 7 février réunissait les plus vaillants du cercle Saint-Joseph. Les absentes, retenues à domicile par un froid sibérien ne pouvaient, certes, concevoir par imagination les instants de bonheur que ménageait l'objet de la réunion. Tout comme nous le plus cordial, le plus bienveillant accueil de la présidente d'honneur les attendait. La présence de la T. Révérende Mère Générale Saint-Ignace-de-Loyola, accompagnée de digne Mère Saint-Alexis, donna à notre réunion un cachet de grande intimité familiale. Mère St-Ignace de Loyola salua, en termes délicats, les membres du cercle, encouragea le bon esprit et la félicité de l'enthousiasme qui semble régner dans ces réunions. A son tour, digne Mère Saint-Alexis sut nous intéresser par une causerie sur l'oeuvre de l'Amicale dont elle est l'âme dirigeante. Cette bonne mère se réjouit d'une organisation déjà si parfaite, même au début. Cet acte de condescendance et les paroles qu'elle nous adressa ne peuvent que stimuler davantage notre zèle pour la bonne oeuvre à laquelle nous sommes si heureuses de coopérer.

Le 5 février, nous avions le bonheur de voir revenir de l'hôpital notre bon dévoué M. le curé. Nous espérons que l'air du beau Richelieu lui apportera sinon le complet rétablissement du moins une santé plus florissante.

## ST-DAMASE

La population de St-Damase nous prie de transmettre leurs remerciements aux personnes de St-Hyacinthe qui ont contribué au succès de la tombola.

Ils nous prient également de faire remarquer qu'ils ont un reçu un accueil antipathique de la part de certains marchands de St-Hyacinthe. Alors que quelques citoyens de St-Damase sont venus demander quelques cadeaux pour leur organisation, des marchands ont mis la police à leur trousses. Ils tiennent à faire remarquer que le village de St-Damase contribue sa part à la prospérité de la ville de St-Hyacinthe et que ces marchands auraient dû leur faire un meilleur accueil. Ils se plaignent également d'un article paru dans un journal local, intitulé: "Chacun chez-soi".

## A travers l'histoire de notre région

(suite de la 1ère page)  
est-il qu'il tarda peu à lui tendre la main qui fut acceptée sur le champ, et après 6 mois de veuvage, Mme Arpin devint Mme Amiot. Ils vécurent ensemble plus de 40 ans et ils élevèrent des enfants.

G.P.A.

# QUESTIONS SOCIALES

(suite de la 1ère page)

misère. Le Socialisme en arrive à cette conclusion: il faut supprimer le droit de propriété privée et le remplacer par la propriété collective.

## 2—Conséquences

Quelles sont les conséquences de ce retour à la propriété collective? L'ouvrier est un mercenaire qui, tout le jour, travaille sous la surveillance non plus de patrons mais de gendarmes. Il n'exécutera plus désormais, le travail qu'il aime. De salaire, il n'est plus question! On lui remet en nature ce qu'il faut pour ne pas mourir. Il est un outillage un peu plus compliqué que la machine: voilà tout! A-t-on le moindre respect pour cet être formé à l'image de Dieu, ayant une intelligence et une volonté comme Dieu? On lui a promis de le tirer de l'esclavage du Capitalisme. Ah! je vous le demande, n'est-ce pas dans un esclavage plus effroyable qu'on le jette? Sous prétexte d'égalité, on lui arrache la terre que ses ancêtres et lui-même ont cultivée et enrichie de leurs travaux; on lui prend le peu d'économie qu'il était parvenu à amasser, en prévision de l'avenir; on lui défend de se donner avec joie à un genre de travail que lui conseillent et ses aptitudes innées et ses goûts personnels. On le dépouille de tout ce qu'il possède et l'on voudrait qu'il s'en trouvât mieux! Ne vous y trompez pas! Le Socialisme est un système à courtes vues: Il fait le nivellement des fortunes et croit que la question est réglée.

## 3—Objections

Suivons le dans les objections qu'il fait au droit de propriété privée. Au Socialisme qui, pour légitimer sa conduite, prétend s'autoriser de ce que, chez les premiers chrétiens, il n'y avait pas de propriété privée, il est facile de répondre qu'aux premiers temps de l'Eglise, les aspirations des chrétiens étaient purifiées et soutenues par l'action intense et parfois visible de l'Esprit Saint: période d'exception, par conséquent! Au Socialisme qui, pour légitimer sa conduite, prétend s'autoriser de ce que, dans les monastères, il n'y a pas de propriété privée, il est facile de répondre que pareil état de chose n'est pratiquement possible que pour ceux-là seuls que Dieu a appelés à la vie des conseils évangéliques et qui, pour mieux suivre le Christ, se fixent à la vie religieuse par les trois vœux de religion: pauvreté, chasteté, obéissance. Au Socialisme qui, pour légitimer sa conduite, prétend s'autoriser de ce que la propriété privée entraîne fatalement les abus du capitalisme, il est facile de répondre que les abus d'une chose honnête n'entraînent pas, par le fait même, sa destruction. Au surplus, lorsqu'on veut remédier à une situation malheureuse, il ne faut pas lui substituer une situation plus malheureuse encore!

Donc, le Socialisme dépouille l'ouvrier de son droit de propriété croyant par là lui rendre une plus entière liberté.

## L'EGLISE

### 1—La propriété privée

L'Eglise proclame et défend le droit de propriété privée. Pourquoi? Parce qu'il est exigé par la nature même de l'homme. Toutes les choses sont l'oeuvre de Dieu: c'est lui qui les a conçues et réalisées; c'est lui qui en est le premier possesseur. Mais, ayant créé l'homme à son image et à sa ressemblance, il l'a rendu participant à l'empire qu'il exerce sur le monde, il a voulu que la terre et les animaux lui fussent soumis: d'un mot, il l'a fait le second possesseur des choses créées. Jusqu'ici, il n'y a de fondement réel que pour la propriété collective. Poussons plus avant! Le péché originel est venu et avec lui l'égoïsme, l'ambition, la cupidité. De sorte que, pour que l'homme pût désormais assurer sa subsistance personnelle et celle de sa famille, — pour le présent et pour l'avenir — il lui devenait nécessaire de posséder quelque chose afin de vivre dans une sécurité convenable: fondement du droit naturel de la propriété privée. Il résulte, de cela, que l'homme a le droit naturel de posséder les biens indispensables à son entretien ainsi qu'au développement normal de son existence. Notez l'ampleur de cette doctrine! L'hom-

me a le droit de posséder autre chose que ce qui est strictement nécessaire à sa subsistance. Il importe qu'il possède suffisamment pour permettre à son intelligence de se développer, à sa vertu de s'exercer. C'est cela que Saint Thomas entend lorsqu'il dit que l'homme a le droit naturel de posséder ce qui est requis pour "bien vivre". A-t-on besoin d'ajouter que d'être le chef d'une famille renforce encore l'argument. "La nature, dit Léon XIII, impose au père de famille le devoir sacré de nourrir et d'entretenir ses enfants. Elle va plus loin. Comme les enfants reflètent la physiologie de leur père et sont en quelque sorte le prolongement de sa personne, la nature lui inspire de se préoccuper de leur avenir et de leur créer un patrimoine." Donc, la nature humaine — le péché originel admis — a le droit strict à la propriété privée des biens nécessaires à une honnête subsistance.

### 2—Salaire familial

Comment s'exercera le droit de propriété privée? C'est la question du salaire qui se présente maintenant. "Quelque soit, écrit un évêque la convention positive intervenant entre l'employeur et l'employé, il y a une limite au-dessous de laquelle le salaire ne peut descendre sans injustice. Le but essentiel de l'ouvrier contractant est de gagner sa vie et il n'a généralement que son salaire comme moyen d'existence." D'où Léon XIII et Pie XI se déclarent catégoriquement pour le "salaire familial": le salaire qui requiert les nécessités d'une famille moyenne. L'Eglise enseigne que le salaire doit permettre à l'ouvrier sobre et honnête de pourvoir aux besoins de sa famille, puisque la création d'un foyer constitue l'un des besoins naturels de l'homme. L'ouvrier, aussi bien que le patron, n'est pas un individu isolé, mais un être fait pour fonder un foyer. Or généralement, l'ouvrier n'a d'autres ressources que son salaire, et, par ailleurs, il est seul à gagner, puisqu'il n'est pas bon que la mère — gardienne du foyer — aille chaque jour travailler au dehors. Le droit au salaire familial est donc fondé sur ce que l'ouvrier se trouve en face de deux faits: son existence et celle de sa famille. Le premier est indépendant de sa volonté, le second procède de son libre choix; les deux sont conformes à l'ordre naturel et en procèdent logiquement. Allons plus loin! Le salaire familial est-il suffisant pour toutes les familles indistinctement? Non. Les familles nombreuses ont des dépenses trop considérables pour qu'il puisse suffire. Ce sont les allocations familiales qui, dans l'occurrence, devront aider à équilibrer le budget.

### 3—Relèvement de la classe ouvrière

L'Eglise, après avoir affirmé le droit de propriété, reconnu la nécessité du salaire familial, va-t-elle arrêter là sa sollicitude à l'égard de l'ouvrier? Sa Sainteté Pie XI ajoute: "Il importe à l'intérêt commun que les travailleurs puissent, une fois couvertes les dépenses indispensables, mettre en réserve une partie de leur salaire afin de se constituer ainsi une modeste fortune." L'Eglise prend à coeur le relèvement de l'ouvrier en favorisant son accession à un bien-être convenable. Le Pape ne craint pas de l'affirmer: "L'existence d'une immense multitude d'ouvriers d'une part, et d'un petit nombre de riches d'autre part, atteste à l'évidence que les richesses créées en si grande abondance, à notre époque d'industrialisme, sont mal réparties et ne sont pas appliquées comme il conviendrait aux besoins des différentes classes." Voilà une déclaration énergique: nul ne le contestera! Comment soutenir après tout cela que l'Eglise ne s'occupe pas des ouvriers; qu'elle ne prend pas leur intérêt; qu'elle ne respecte pas infiniment leur dignité humaine? Oublierait-on que des prêtres éminents, inspirés par leur amour des âmes — et tout spécialement de l'âme ouvrière — ont voué leur vie au relèvement du prolétariat? Oublierait-on que le grand sociologue belge — le P. Rutten — a passé plusieurs années de sa vie religieuse à travailler dans les mines afin de voir de plus près la misère de l'ouvrier mineur? Oublierait-on qu'en face du communisme naissant, Mgr Ketteler a prêché sur le droit de propriété, trois sermons restés fameux? Oublierait-on que le cardinal Manning, lors de la grève des dockers de Londres, est descendu dans la rue, afin de soutenir de sa haute

autorité des milliers d'ouvriers? N'est-ce pas le cardinal Manning qui disait: "Si le but de la vie est de multiplier les aunes de drap et de coton, si la gloire de l'Angleterre est de produire ces articles et autres similaires dans la plus grande quantité et au plus bas prix possible, alors, en avant dans la voie où nous sommes. Au contraire, si la vie domestique est la vie vraie, si la paix et l'honneur du foyer, si l'éducation des enfants, les devoirs d'épouse et de mère, les devoirs de mari et de père sont inscrits dans une loi naturelle autrement importante que toute loi économique, si toutes ces choses sont autrement sacrées que toutes celles qu'on vend au marché, alors je déclare, il faut agir en conséquence! Si dans certains cas, la non-réglementation du travail conduit à la destruction de la vie domestique, à négliger l'éducation des enfants... la vie de famille n'existe plus et nous ne pouvons continuer de ce pas. Il faut mettre le travail et ses profits au second plan, la moralité et la vie de famille au premier."

### 4—Que penser du Capitalisme

Persuadés que l'Eglise s'intéresse extraordinairement à votre sort, vous comprendrez mieux le sage reproche qu'elle fait à certains ouvriers qui, pour améliorer leur situation, voudraient mettre fin au capitalisme, comme si le capitalisme n'était pas, malgré ses fautes, un régime honnête! Il est parfaitement vrai d'une part, que le capitalisme a agi injustement, et ces abus, l'Eglise les dénonce, quand elle parle de "dictature économique"; mais il est parfaitement vrai d'autre part, que la société moderne est ainsi organisée qu'elle ne peut se passer de ces deux facteurs de prospérité: le capital et le travail. Renverser le capital, c'est laisser le travail dans l'inaction ou si vous voulez dans l'esclavage comme en Russie; renverser le travail, c'est laisser le capital inexploité. L'un et l'autre sont solidaires; ils ont besoin l'un de l'autre: c'est une conclusion qui s'impose aujourd'hui. Et si le capitalisme a péché par égoïsme, ce n'est pas une raison pour que le travail pêche, à son tour, par férocité. Remarquez, une fois de plus, que lorsque l'Eglise défend le capitalisme, elle ne ferme pas les yeux sur ses fautes. Parlant du capitalisme, Sa Sainteté Pie XI a dit: "Ce n'est pas sa constitution qui est mauvaise, mais il y a violation de l'ordre quand

le capital n'engage les ouvriers qu'en vue d'exploiter à son gré et à son profit personnel l'industrie et le régime économique tout entier sans tenir aucun compte de la dignité humaine."

Voilà comment le Socialisme et l'Eglise considèrent la dignité humaine du travailleur en face des biens matériels. L'un nie carrément le droit de propriété sous prétexte de remédier aux abus du capitalisme; l'autre, au contraire, défend le droit de propriété. Il fait plus: il prend à coeur le relèvement de la classe ouvrière, en favorisant son accession à un bien-être convenable. Cette divergence entre le Socialisme et l'Eglise va s'accroître davantage dans le second point de vue auquel nous sommes arrivés: "La dignité humaine du travailleur en face de l'Etat".

## Remerciements

Les familles Gaudet et Gladu remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de Mme Alexandre Gaudet soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visites, assistance aux funérailles ou de toute autre façon que ce soit.

TRAVAUX DENTAIRES MODERNES  
PRIX RAISONNABLES  
**Dr J.-O. Pouliot**  
CHIRURGIEN-DENTISTE  
EX-INTERNE DE L'HÔPITAL FORTHY DE BOSTON  
HEURES DE BUREAU:  
9 A.M. À 9 P.M. TOUS LES JOURS  
Angle des rues Girouard & Laframboise  
Tél. 682 — St-Hyacinthe

Services exceptionnels  
Le service de placement de notre maison offre les plus grandes facilités pour l'achat et la vente de valeurs mobilières. Profitez de l'organisation, de la documentation, de l'expérience et des relations de notre maison pour tirer le meilleur rendement de vos disponibilités. Confiez-nous vos ordres d'achat et de vente. Ils seront exécutés avec exactitude et rapidité.  
**Credit Anglo-Français Ltée**  
Banquiers en valeurs  
7, rue St-Denis — Tél. 50  
St-Hyacinthe  
René Desjardins, gérant

MAUVAISES DENTS — MAUVAISE SANTÉ  
CONSULTEZ-NOUS AVANT QU'IL NE SOIT TROP TARD  
**Dr YVES LAFLEUR, DENTISTE**  
85, RUE MONDOR — TÉL. 884

**Le Docteur A.-A. Lefebvre, M.D.A.M.**  
ANCIEN MONTEUR À LA CLINIQUE UROLOGIQUE DE L'HÔPITAL NECKER À PARIS  
SPÉCIALISTE POUR LES MALADIES DU REIN DES VOIES URINAIRES ET DE LA PROSTATE  
informe sa clientèle qu'il a transporté ses bureaux au numéro  
**4120, rue St-Hubert, près de la rue Rachel**  
Tél. Falkirk 1621

La maison  
**L. A. Breton & Fils**  
désire faire savoir à sa clientèle que tous les objets qu'on lui avait confiés pour réparation: montres, bijoux, etc., étaient dans la voûte au moment de l'incendie de samedi dernier et n'ont subi aucun dommage.  
**M. A. Breton**  
a transporté son salon d'optique et son atelier de réparations au numéro  
**135 RUE CASCADES**  
chez  
**M. PAUL RAVENELLE**  
MARCHANDS DE CHÂSSURES  
Il continuera comme par le passé ses services d'opticien et d'horloger-bijoutier

# NOTES LOCALES

## Mme E. Girouard est assaillie sur le pont Concorde

Mme Emilie Girouard de la rue Centrale, village St-Joseph, a été la victime d'un lâche attentat samedi soir dernier, alors qu'elle regagnait sa demeure. Ayant passé la veillée à aider M. et Mme Georges Girouard, 99 Cascades, son beau-frère et sa belle-soeur, tous deux malades, elle partit seule, à pieds.

Elle remarqua un individu qui semblait la suivre. Mais la nuit était claire et les passants encore assez nombreux, elle n'y porta qu'une légère attention. Rendue vers la moitié du pont, le lâche, profitant de la solitude, se précipita sur elle et lui asséna un coup de bâton sur la nuque.

"Prenez ma sacoche et ne me faites pas mal", cria Mme Girouard quand elle vit à qui elle avait affaire. L'inconnu s'empressa de prendre la bourse qui contenait une quinzaine de dollars, mais avant de partir, en proie à une cruauté difficilement explicable, il asséna à sa victime un autre coup.

Bientôt alertés, les constables Bélanger et Foisy se rendirent aussitôt sur les lieux, accompagnés d'un médecin. Sur l'avis de l'homme de science Mme Girouard fut conduite à l'hôpital où après un examen et un pansement on lui permit de retourner immédiatement à son foyer.

L'on n'a pu obtenir de la victime, éternée comme on l'imagine, qu'un très pauvre signalement de l'assaillant. De taille moyenne, on croit qu'il portait un paletot gris fer.

## Prix du lait

Les laitiers de cette ville, à une assemblée, tenue ces jours derniers, ont décidé de porter le prix du lait à 7 sous la pinte.

## Soirée

Ces jours derniers Mlle Alice St-Amand organisait une soirée qui eut lieu chez M. Paul Beaudry. Il y eut partie de cartes et distribution de prix, musique, chant et déclamations. Étaient présents: M. et Mme Paul Beaudry, M. et Mme Ernest St-Amand de Montréal; M. et Mme Louis St-Amand, M. et Mme Roger Cadorette; MM. Angelil, J. Millier, J.A. Bergeron, Paul Daudelin, Jules Cadorette, Roland Bernard, Maurice Saint-Amand, Mme Cadorette, Marcel Cadorette, Eva St-Jean, Louise Beaudoin, Simone Perron, Evelina Charbonneau, Annette Bernard, Marie-Paule St-Amand, Rita Dérome, Blanche Derome, Mme Napoléon Chicoine, et Mme Claing. Un excellent goûter fut servi et tous se séparèrent, emportant le meilleur souvenir.

## Cercle Ste-Jeanne d'Arc

Dimanche soir à 7 h 30, toutes les jeunes filles du cercle auront le plaisir et l'honneur d'entendre Son Excellence Mgr de Saint-Hyacinthe, au salon de l'Ave Maria. Voici le programme:

- 1.—Entrée: au piano, Mlle C. Comtois.
- 2.—Prière, rapport, de l'oeuvre, par Mlle H. L'Homme, présidente.
- 3.—Débat: Etes-vous pour que les jeunes filles étudient les questions sociales? Mlles A. Bolduc et Juliette St-Martin, conseillère.
- 4.—Quelle formation est nécessaire aux membres des oeuvres féminines d'A.C., Mlle Jeanne d'Arc Brault.
- 5.—Enquête sur les éclaireurs et le guidisme, Mlle A. Pelletier, secrétaire.
- 6.—Boîte aux questions. Réponses données par toutes les jeunes filles.
- 7.—Allocution de Son Excellence.

## Transaction prochaine?

Nous apprenons que M. L. Leblanc, de Shawinigan, est entré en pourparlers avec M. Eugène Benoit, de notre ville, pour s'acheter un lot où il a l'intention de construire un établissement commercial: boutique de barbier, magasins, etc.

M. Leblanc aurait des vues sur le lot situé au coin des rues Laframboise et Morison. Il veut bâtir sur cent pieds de largeur. On doit mettre sous peu le dernier paragraphe à cette transaction.

## Remerciements au Procureur-Général

St-Hyacinthe, 12 février 1934

Voici la résolution qui fut votée pour remercier le Procureur-Général du Canada, de la courtoisie qu'il montra en donnant au Palais de Justice un nouveau crucifix.

"A la cérémonie de la Bénédiction du crucifix, installé aujourd'hui même au Palais de Justice, à Saint-Hyacinthe, les soussignés ont résolu, sur proposition de Son Excellence Mgr J.A. Desmarais, Evêque auxiliaire de Saint-Hyacinthe, d'adresser des remerciements à l'Honorable Procureur Général, pour avoir bien voulu faire parvenir au Shérif du district un magnifique crucifix devant être installé dans la salle d'audience, pour rappeler aux justifiables, et particulièrement aux témoins qui ont à déposer devant les cours de justice, l'importance et la considération qu'ils doivent attacher au serment.

(Signé) Joseph Aldée Desmarais, Evêque auxiliaire de S.-Hyacinthe  
J.A. Métayer, Magistrat de district  
J.B. Nadeau, chan.  
Curé Cathédrale  
Napoléon Delorme, Chancelier, Chapelain de la prison.  
Jean-Baptiste Bousquet, avocat  
Gaétan Sylvestre, avocat  
Ph. Pothier, avocat  
Victor Chabot, avocat  
A. Delège, Protonotaire  
Jos. L. Cormier, Shérif.

## Récant mariage

Samedi, 10 courant, à la cathédrale fut béni le mariage de Mlle Noella Lambert, fille de M. Joseph Lambert avec M. Arthur Lapointe, fils de M. Arthur Lapointe. Après la bénédiction le vin fut servi chez M. et Mme Alphonse Leclerc, soeur de la mariée et cousin du marié. Le dîner et souper fut donné chez le père du marié, suivi d'une agréable veillée qui eut lieu chez M. Joseph Lambert, à Saint-Thomas d'Aquin. Parmi les invités on remarquait M. et Mme Arthur Lapointe, nouveaux époux, M. et Mme Arthur Lapointe, M. Joseph Lambert, M. Augustin Brodeur, Mme Vve Agnès Fontaine, M. et Mme Josephat Porlier, M. et Mme Alphonse Leclerc, Mlle Marie-Jeanne Lapointe, M. Oza Lussier, M. Adélar Lapointe, Mlle Thérèse Lapointe, M. Rosaire Petit, M. Elphège Lambert, Mlle Angéline Leclerc, M. Wildor Desmarais, Mlle Yvonne Lambert, M. Roland Chicoine, Mlle Obéline Leclerc, M. Antonio St-Pierre, M. Clément Richard, Mlle Marie-Paule Lapointe, Mlle Palména Lapointe, M. Roy, Mlle Alma Lapointe, M. Marcel Lambert, Mlle Laurette Leclerc, M. Chabot, M. Lucien Michon, Mlle Annette Michon, M. Lionel Leclerc, Mlle Simone Michon, M. Roméo Archambault, Mlle Lussier, M. Tétrault, M. Diane Richard, M. Jean-Paul Brady, M. Joseph St-Jean et autres.

Il y eut chant, musique, déclamations. Tous se séparèrent en emportant un inoubliable souvenir.

## Joyeux anniversaire

A l'occasion du 21e anniversaire de naissance de Mlle Cécile Simonneau, de la rue Concorde, un groupe de parents et d'amis se réunissaient chez M. et Mme Jeffrey Simonneau, père et mère de l'héroïne de la fête, pour lui témoigner leur considération et lui présenter leurs meilleurs voeux de bonheur. Il y eut lecture d'une adresse et présentation de magnifiques cadeaux. Un succulent goûter fut servi durant la soirée qui vit musique et chant s'entremêler harmonieusement jusqu'à une heure tardive où tous se séparèrent enchantés de cette veillée inoubliable.

Outre Mlle Cécile Simonneau et ses père et mère, M. et Mme Jeffrey Simonneau, on remarquait Mlles Loria, Simone et MM. Gérard et Maurice Simonneau, soeurs et frères de Mlle C. Simonneau; M. et Mme Esthel Leblanc; Mlles Liliane, Berthe, Alice Gauthier, Rolande, Lorette, Martel, Adrienne, Marié-Anne Beauvoyer, Irène Paquet; Jeanne Lapiere; Mme Languérand; Mlles Lucienne Lussier, Lucienne Harnois; Berthe Albertine Desjardins; Aldéa Lafond, Yvette Amyot, Germaine Desgrés, Laura Trépanier, Gaétane Bédard, Juliette Gosselin, Ida Toutant, Jeanne Lahaie, Henriette Frappier.

## Noces d'argent

On a fêté samedi dernier les noces d'argent de M. et Mme Omer Phaneuf de notre ville. Un banquet et une soirée furent donnés en leur honneur. Parmi les invités on remarquait les parents des jubilaires, M. et Mme Elzéar Phaneuf, M. Ferdinand Carrière, M. et Mme Honoré Phaneuf, M. et Mme Adélar Phaneuf, Saint-Damase, M. et Mme Joseph Dansereau, M. et Mme Carmelus Desmarais, La Présentation, M. et Mme Hormisdas Beaugard, St-Pie, M. et Mme Louis Carrière, M. et Mme Adélar et Maria Carrière, St-Simon, M. et Mme Armand Lemonde, M. et Mme Lionel Brault St-Rosalie, M. et Mme Alphonse Sicotte, M. et Mme Marcel Laliberté, M. et Mme Emery Laliberté, M. et Mme Henry Laliberté, M. Eugène Tanguay, Mlle Aurore Phaneuf, Lionel Laplante, Yvette Sicotte, Marie-Jeanne Phaneuf, Simone Phaneuf, Lucien Dansereau, Alexandre Laliberté, M. et Mme Albert St-Onge, Lucien Laliberté, Cécile Phaneuf, M. et Mme Rosario Dansereau, M. et Mme Josephat Dansereau, M. Henri Dansereau, Marie Paule Lajoie Paul Riendeau, Aldéa Flibotte, Arthur Loisselle, Florence Phaneuf, E. Laliberté, Anita Beaugard, Lucien Phaneuf, Germaine Laliberté, Léopold Beaugard, Yvonne Laliberté, Gilberte Laliberté, Delphis Sicotte, Conrad Laliberté, Wilfrid Laliberté, Hector Phaneuf, Paul-Emile André, Marcel, Roland, Thérèse, Rita Phaneuf, Thérèse Desmarais, Juliette Phaneuf, Florent St-Onge.

Il y eut chant, musique et déclamations. L'adresse fut lue par Mlle Simone Phaneuf et un bouquet fut présenté par Mlle Thérèse Phaneuf, de nombreux et riches cadeaux leur furent offerts. La musique fut fournie par Alphonse Sicotte, Lucien Dansereau violoniste et Delphis Sicotte, accordéoniste. Tous se séparèrent à une heure avancée emportant avec eux un souvenir inoubliable de cette soirée.

## Joseph Demers vs Oscar Pépín

Mardi dernier, devant la Cour Supérieure de ce district, présidée par l'Hon. Juge Archambault, était entendue la cause de Joseph Demers vs Oscar Pépín.

Il s'agissait dans cette cause d'une opposition pour annuler une saisie d'animaux et d'instruments de ferme, faite par le fils du défendeur. Celui-ci prétendait être le propriétaire des effets saisis comme lui ayant été donnés par son père en paiement de différentes créances. Au nombre de ces créances, il y avait une réclamation du fils pour un montant de \$100, somme supposée représenter le salaire de ce dernier pour travaux de ferme faits à partir du mois d'avril au mois de novembre 1932.

Le demandeur contestant Demers invoquait en réponse que cette donation en paiement n'était pas valable, par suite du fait qu'il n'y avait pas eu délivrance des effets donnés et il prétendait de plus que cette donation était fictive et simulée, et faite en fraude de ses droits.

La preuve a démontré que les effets n'ont jamais changé de mains et que le fils du défendeur n'avait jamais été mis en possession actuelle des dits effets. Et comme la loi exige comme condition essentielle de la validité d'une dation en paiement qu'il y ait livraison de la chose donnée; cette prétendue dation en paiement a été déclarée illégale.

La Cour a aussi sanctionné le principe, qui est de jurisprudence constante de nos jours, qu'un fils de cultivateur, ayant été élevé, entretenu, nourri par son père, et travaillant pour lui, ne peut pas réclamer de ce dernier aucune rémunération pour le travail qu'il pourrait faire sur la ferme de son père. La loi, en effet, établit une compensation entre la valeur des soins et du travail fourni par le père à l'égard de son fils et la valeur du travail de celui-ci à l'égard de son père.

Cette opposition qui était basée sur des allégations de ce genre, a été renvoyée avec dépens.

Me Philippe Pothier, avocat de cette ville, occupait pour le demandeur contestant, M. Demers.

## Feu M. P. Lassonde

Ces jours derniers est décédé M. Philippe Lassonde, épicer bien connu dans cette ville, à l'âge de 57 ans. Il laisse dans le deuil outre son épouse, née Régina Chenette, trois fils, Raoul, propriétaire de la "Tôle Gouffrée Idéale Enrg.", Adrien, courtier en assurances, et Léo, et une fille, Mme Elphège Provençal (Diane), de Toronto; ses frères, Azarie, épicer de cette ville; Zéphir de Springfield Mass.; Uigence de Holyoke; Joseph de Williamsset Mass; son demi-frère Victor Casavant, d'Oxford Mass.; ses soeurs, Mmes Rodolphe Morin, (Diana), Narcisse Godbout (Victoria), Jos. Ledoux (Victorine) de Montréal.

Une foule nombreuse a accompagné la dépouille mortelle à sa dernière demeure.

Voici les témoignages de sympathie que reçut la famille éplorée: Couronne de fleurs: L'Hon. T.D. Bouchard et Mlle Cécile Bouchard, un groupe d'amis, MM. et Mmes Antonio Breton, Dr H. Breton, Ernest Cadieux, Henri Cadorette, Philippe Gaucher, Emile Gaudreau, Dr J.H. Rainville, Paul Ravenelle, Conrad Sicotte, La Société des Artisans Canadiens-français, M. et Mme Zéphir Lassonde de Springfield, famille Zéphirin Bousquet, A.C. Leslie & Co., de Montréal, le Club Canadien M. et Mme Raoul Lassonde, Atlas Insurance Co., de Montréal Uawanesa Mutual Insurance Co. de Montréal.

Offrandes de messes: MM. et Mmes Jos. Hébert, Narcisse Godbout fils; René Mongeau, MM. et Mmes Rodolphe Morin, Horace St-Germain notaire, Mlles Joséphine Casavant, Armosa Meunier, Ethel Keroack; M. et Mme J.L. Guillet Eugène Penoit, Mme Georges Morin, MM. et Mmes Wilbrod Auger, Mlles B.G. et H. Godbout; l'abbé Ovila Fournier du Séminaire; famille L.R. Blanchard, famille Benoit et Paulhus; MM. et Mmes Henri Richard, Jos. Ledoux de Montréal, Adrien Lassonde, Victor Chabot, avocat, Léo Lassonde, MM. et Mmes Gaston Chabot.

(à suivre)

## Séance à St-Joseph-sur-Yamaska

Une séance d'armatique et musicale, organisée par les dames et les demoiselles du village St-Joseph-sur-Yamaska, au profit des oeuvres paroissiales, aura lieu les 6 et 7 mars prochain.

On y jouera un drame en trois actes intitulé: "Zélie ou la martyre de l'obéissance filiale", qui sera suivi d'une comédie en deux actes: "La bonne du sous-préfet".

Un orchestre, groupant des musiciens de renom jouera dans les entr'actes. Les billets au prix de 35 sous sont en vente chez M. A. Frédette, 8 rue Centrale, St-Joseph, Tél. 982W.

## Partie de cartes

Une partie de cartes, whist et 500, qui promet d'être intéressante aura lieu à la mi-carême, le 8 mars prochain, à la salle paroissiale de Notre-Dame du Rosaire, au profit de l'Oeuvre des Eclaireurs, sous le patronage du R. Père Renaud, O.P., leur aumônier.

Les personnes désireuses d'offrir des cadeaux comme prix, voudront bien les faire parvenir au R. Père Renaud, au couvent des Dominicains. Des billets au prix de 35 sous, sont en vente chez le frère portier et aussi par quelques dames patronesses des jeunes Eclaireurs. On ferait bien de s'en procurer au plus tôt.

## Départ

Mlle Jeannette Mongeau, fille de M. J.V. Mongeau, et garde-malade graduée de l'Hôpital St-Charles, au mois d'octobre dernier, est rendue à l'Hôpital St-Charles, à Montréal, pour suivre un cours de perfectionnement (post-graduate).

## Promotion

M. Georges Lacaille, anciennement sous-gérant à la succursale locale de Woolworth, a été transféré à Cornwall, Ont., où il occupera la même charge. Ayant reçu son avis mardi après-midi, il partit le soir même pour occuper son nouveau poste. Nos meilleurs voeux l'accompagnent.

## Les 7 Paroles du Christ

L'auditoire nombreux qui remplissait, mercredi soir, le petit cinéma de la rue Ste-Marguerite a fait un bel accueil au programme de musique religieuse présenté par la chorale de la cathédrale, sous la direction du professeur C.-Léon Lussier. Je dis un bel accueil, parce que, visiblement le public n'était rien moins que sympathique et c'est très bien. Mais cette sympathie manquait de chaleur et ne s'est extériorisée que par de maigres applaudissements. Chacun en pensera ce qu'il voudra, mais il eut fallu plus d'enthousiasme et de spontanéité dans l'appréciation du bel effort dont a fait preuve la chorale de la cathédrale.

"Les 7 Paroles du Christ" de Théodore Dubois ont été exécutées d'une façon remarquable, avec un réel souci de perfection. Tout, évidemment, n'y a pas été d'une valeur égale, et ces Messieurs de la cathédrale ne m'en voudront pas de le dire. Mais il est incontestable que, dans l'ensemble, le moins qu'on puisse affirmer, c'est qu'il eût été difficile de désirer mieux. Rien de plus agréable à entendre que ce choeur bien balancé, souple et fidèle jusque dans les moindres détails de l'interprétation. La première parole, "Pater dimitte illis" ainsi que l'"Adoramus Te" final ont été excellents. Ces deux parties à elles seules eussent assuré le succès du concert. Les solis n'ont pas eu une tenue aussi remarquable, bien qu'ils aient fait honneur à leur groupe. Il faut plutôt attribuer leurs petites faiblesses à la température peu clémente qui ne nous a pas encore donné son avis de démenagement. Tous méritent des félicitations pour leur belle tenue ainsi que pour leur dévouement à l'art musical. M. le professeur a en main tous les éléments voulus pour arriver encore à une plus grande perfection. Le public de notre ville ne demande pas mieux, j'en suis certain, que d'entendre encore, et aussi souvent que possible des concerts de ce genre. Que M. Lussier ne craigne pas de marcher de l'avant. Les succès qu'il a obtenus depuis qu'il dirige à Saint-Hyacinthe lui sont une garantie pour l'avenir.

Mlle Marie-Paule Collette s'est montrée excellente accompagnatrice, comme toujours d'ailleurs. A elle donc, une juste part des félicitations que vaut à l'ensemble choral de la cathédrale le succès non équivoque de mercredi.

Ferrier Chartier

## Assemblée semi-annuelle

Dimanche soir le 28 janvier avait lieu l'assemblée semi-annuelle des membres de l'Union St-Joseph de St-Hyacinthe, succursale de St-Hyacinthe. Cette assemblée fut présidée par M. le chanoine J.B. Nadeau, aumônier général de la Société. Les quatre directeurs sortant de charge ont été réélus.

—Jeudi le 1 février eut lieu l'assemblée du Comité de Régie, succursale de St-Hyacinthe. Voici les noms des membres du comité avec leur grade, pour le prochain terme: Mandus Bienvenue, président, Armand Mongeau, 1er vice-président; Raymond Brodeur, 2ème vice-président, J.B. Bousquet, secrétaire-archiviste, Frs Demers, Adélar Bésile, Ant. Flibotte et Wilfrid Gaudreau, directeurs. M. J.M. Daoust, secrétaire-trésorier.

## Fiançailles

Nous apprenons les fiançailles de Mlle Gabrielle Lajeunesse, de Saint-Hyacinthe, avec le Dr Henri-Ls Bérrard, bactériologiste à l'École de Laiterie.

Aux heureux fiancés, nos sincères félicitations.

## Mondanités

Mlle Irène Clark de Notre-Dame de Grâce, Montréal, a passé la fin de semaine dans notre ville chez son oncle M. J. Alcide Bélanger, de La Providence.

—Mlle Lucette Philie, de cette ville, a reçu dimanche dernier, en l'honneur de Mlle Irène Clark, de Montréal.

## Pour ceux qui aiment nos plantes

Un cercle de jeunes naturalistes des environs a entrepris de publier les monographies des plantes de la région maskoutaine. Chaque monographie, en plus du dessin de la plante, comprend tout ce qui s'y rapporte: nomenclature, pharmacopée, description, etc. Le tout forme un tract.

Ceux qui voudront se procurer ces pages intéressantes et encourager une initiative aussi louable, devront s'adresser à Guy Morin, au "Courrier". Ces tracts se vendent dix sous la douzaine.

## Fête sportive

Mardi le 13 février, les élèves de l'Académie St-Dominique, participèrent à une grande manifestation sportive organisée par les élèves de 8ème année, à l'occasion de la fête du Père Curé de la paroisse Notre-Dame, le R. Père Nicolas Ferron, O. P.

Pour la circonstance l'on avait réservé l'arène Yamaska; c'est là que s'est déroulée toute l'après-midi, un programme des plus variés, qui débuta par une course en patins dans laquelle les concurrents se disputèrent chaudement les premières places car de magnifiques prix devaient être décernés aux vainqueurs.

Voici le classement des gagnants: Classe A—De 16 à 19 ans, 1er, François Préfontaine; 2e, Germain Létourneau; 3e, Germain Gladu.

Classe B—De 14 à 15 ans: 1er, André Tousignant, porte-couleur de la C.C.M.; 2e, Albani Dupont; 3e, Lucien Ménard.

Classe C—De 12 à 13 ans, 1er Ernest Fontaine, 2e, Jean-Louis Charon, 3e, Georges Morier.

Classe D—De 11 ans et moins: 1er Conrad Charron, 2e Gérard Sarra-Bournet, 3e, Gilbert St-Amant.

Après les courses, deux clubs, les "Coeurs Vaillants" et les Invincibles formés des Etoiles de l'Académie St-Dominique, jouèrent une intéressante partie de gouret dénuée de toute brutalité. Les Coeurs Vaillants sortirent vainqueurs par le score de 3 à 2. Voici les noms des joueurs qui s'illustrèrent au cours de la joute: Le "Jeune" Jacques Campbell fit bonne figure en enregistrant trois points, ce qui donna la victoire à son équipe. Les autres compteurs furent Germain Gladu et François Préfontaine pour le club adversaire. Les deux gardiens de buts Charles-Emile Boulais et Robert Benoit montrèrent une résistance inlassable.

La direction de l'Académie Saint-Dominique remercie tous ceux qui ont contribué au succès de cette fête mémorable, soit en donnant des cadeaux et surtout les autorités de l'Arène Yamaska pour avoir prêté la patinoire.

## Ligue de gouret

On n'a joué, cette semaine, que deux parties. Dimanche St-Hyacinthe All Stars rencontre Westmount Olympique qu'il vaincra par 9 à 8 dans une joute des plus contestées.

Mercredi soir, Grand Hôtel vs Chevaliers de Colomb. Grand Hôtel se fait infliger une cuisante défaite: 9 à 3. Quelques-uns prétendent que la prochaine partie qui sera jouée ce soir, sera la dernière du détail. Mais Grand Hôtel a encore son mot à dire. Et il prétend le faire de façon très expressive.

## Témoignage de reconnaissance

Mercredi soir, le 7 février, M. et Mme Jos. Richer, artiste, de la rue Laframboise, recevaient un groupe d'élèves de l'école de dessin venus pour témoigner leur reconnaissance à leur dévoué professeur.

Des cadeaux furent présentés au héros de la fête ainsi qu'à Mme Richer. Voici les noms des personnes présentes à ces réjouissances où se mêlait l'émotion: Mmes H. Guertin, G.H. Labrecque, S. Ménard; Mlles A. Meunier, I. Guertin, Y. Trudeau, C. Nadeau, S. Duval, A. Brouillette, Y. Seyer, E. Souaid, I. Lapiere, F. Souldard, P. Saurette, M. Langelier, H. Martin, L. Benoit, D. Lapiere, E. Lussier, MM. G. Corneau, J. Bangle, F. Robert.

Feu M. L.-P. Morin

Voici la liste des témoignages de sympathie offerts à la famille L.P. Morin, à l'occasion du décès de M. Morin.

Offrandes de fleurs: Hon. T.D. Bouchard et Mlle Cécile; M. et Mme Emile Ostiguy, John M. Copeland, Louis Bourgeois Ltée., Louise, Cécile et Edmée Cabana; ses trois sœurs, Mme M. Provost, Mme Nap. Jarry, et Mlle Léopoldine, famille Hon. juge Tellier, ses petits-fils Louis et Jean Morin, ses arrière-petits fils André, Claude Bisson; La Société Philharmonique.

Offrandes de messes: famille G.D. Morin, M. Lucien Turcotte, M. et Mme Henri Sicotte, Mlle E. Dessaulles, Mlle Alice Chagnon, M. l'abbé Léo Lanoue, M. et Mme W.A. Moreau, M. Magloire Turcotte, M. et Mme Albert Morin, M. et Mme Victor Sylvestre, M. et Mme Paul Richer, Dr et Mme J.A. Viger, Mlle L. Dumont, Mme M.O. David, Mme H. Provost, M. Valmore Dussault, M. et Mme Henri Bisson, M. et Mme Arthur Ledoux, M. et Mme W.B. Goyette, M. et Mme E.D. Leblanc, M. et Mme Horace St-Germain, M. et Mme Philippe Gendreau, M. et Mme Jovite Sicotte, Mlle Migneault, Mme J.N. Dubrue, Mlle Fontaine, Dr Eug. Turcotte, Mme Joseph Morin, M. et Mme J.A.R. Morin, M. et Mme H.D. Parker, M. F.A. Cabana, Chalifoux et Fils Ltée, Raoul N. Trudeau, M. et Mme J.N. Daudelin, Mme Dr J.N. Paul Fournier, Dr et Mme J.H.L. Pagé, Mlle Casavant, les Chevaliers de Colomb, famille Joseph Gladu, famille Léon Ringuet, famille J.N. Cabana, famille Eugène Côté, famille R. A. Trudeau, famille Didace Daudelin, famille Louis Lussier, Mme Joseph A. Côté, Mlle Alma Després, Mme Thomas Chalifoux, M. l'abbé J. Armand Brouillard, Mme E.H. Richer, Mlle Eugénie Dubrue, M. et Mme C.H.A. Campbell, M. et Mme Henri Raymond, M. et Mme Paul Lancôt, M. et Mme M.A. David, M. et Mme Victor Jarry, M. et Mlle Beaupré, Mlle Sarasin, Mlle Laura Roy, Mlles Laure et Blanche Provost, M. et Mme T. J. Orsali, Mme Jules Richer, Mme et Mlles G. Turcotte, M. J.O. St-Germain, M. Arthur Lamothe, M. et Mme Arthur Flibotte, M. et Mme J.A. Ostiguy, M. et Mme Roger Bisson, M. et Mme M.V. Jarry, M. et Mme Ernest Cadieux, Mme Jos. Berthiaume, Le Rosaire de St-Hyacinthe, M. et Mme Emile Solis, M. et Mme L.A. L'Heureux, Mme S.B.S. Bathalon et M. G. Bathalon, Mme Armand Séguin, Yves et Claire, Mme Héroux, Albert et Paul, personnel du bureau de l'hôtel de ville, l'abbé Emile Jarry, M. et Mme Victor Chabot, Mlles Charbonneau, M. et Mme Aldéric Roussin, M. et Mme Albert Vincent, Mme H. Collard.

Bouquets spirituels: R. Soeur Marie de la Croix, maîtresse et élèves de la 9e et 10e de Lorette, maîtresse et élèves de la 7e Lorette, Frères et élèves Académie Richard, famille H. Bergeron, famille J.H. Lussier.

Télégrammes: M. et Mme B. Archambault, M. et Mme O'Neil, M. John M. Copeland, M. et Mme Gaston Ringuet, M. Victor Marceau, M. et Mme Eugène Gauthier, Mme J.E. Perrault, M. J.E. Perrault, Wellie et Mme H. Brodeur, Dr R. Dumont, Mme R. Eugène Chevrier, M. et Mme Adrien Richer, Mme J.B.S. Bathalon et M. Georges, famille Napoléon Blanchard-Cloutier, Mme Orsali, Roger et Claude, Mlle Régina Morin, M. et Mme P. Largie, famille R.H. Beauregard, M. et Mme Jules Jarry, M. et Mme J.E. Thériault, Hon. Lawrence A. Wilson, Mme Dr Fournier, fam. Oswald Bengle, M. et Mme W. Girouard, M. et Mme G.E. Denis, fam. Victor Dufort, famille G.H. Robichon M. et Mme V. Charron, Mme Héroux et Fils, famille L.H. Hébert, Association Protectrice Poisson et Gibier, J. H. Campbell, M. et Mme Eugène Desmarais.

Sympathie: Commission d'Assistance Municipale, La Société Philharmonique, Chorale de la Cathédrale, M. et Mme Albert Jean, MM. Gaulin et Fils, M. et Mme J.F. Poirier, fam. Alphonse Déjardins, M. et Mme Jos. Mathieu, M. et Mme Nicholas Sauer, Mlle Marie Eugénie St-Onge, M. et Mme Laurent Turcotte, M. J.B. Ravenelle, M. et Mme Paul Ravenelle, M. Eugène Aumais, M. et Mme Alph. Richer, M. et Mme Napoléon Labonté, famille L.M. Morin et M. Raoul Morin, M. Jean Raoul Campbell, M. Ernest L'Heureux, Mlle Dessaulles, M. et Mme W.E. Gilby, Mlle Marie

Laframboise, Mlle Ouimet, Mlle A. Bourassa, M. Henri Dessaulles, M. Philéas Paré, Mlle C. Rousseau, M. et Mme Maurice Berlinguette, C.A. Grier & Sons Ltd., M. et Mme Aurèle Gaudette, Mlles R.E.H. Désautels, M. et Mme J.B.E. Durocher, M. et Mme L.H. Brunelle, M. et Mme C.E. Amnotte, M. et Mme Conrad Sicotte, M. et Mme Robert Dorion, M. et Mme Albert Perrault, M. J.A. Bélanger, fam. Basile Dufresne, M. Jos. Surprenant, M. et Mme R.O. Picard, M. et Mme L.J. Guillet, famille Dr H. Bédard, M. et Mme H. Lemay, Mme L.E. Charron, M. et Mme E.O. Picard, M. et Mme J.P. Lazure, Louis Bourgeois Ltée, Dr et Mme E. Birtz, Dr et Mme H. Breton, M. et Mme J.B. Gladu, M. L.P. Gaucher, Juliette et Laurent Picard, abbé Romuald Lecours, Mlle Lecours, Mlle N.L.B. Tousignant, M. René Morin, Mlle Henriette Morin, M. et Mme Raoul Lassonde, M. et Mme Paul Bourgeois, M. Louis Benoit, MM. Gagnon et Couillard, M. et Mme J.A.R. Séguin, M. et Mme J.L. Cormier, famille Eugène Benoit, M. et Mme Gérald Brousseau, M. et Mme A.G. Archambault, M. et Mme W. Chapdelaine, Mme J.R. Fontaine Mlle N. et J. Pagé, Dr et Mme Auguste Panneton, Mme Jules Laframboise, Mlles Mignault, Georges Morel, M. E.O. Desjardins, M. A. Barrette, M. R. Vincent, Dr Joseph Rousseau, M. Robert Poirier, M. Sarto Pelletier, famille Henri Labelle, Mlles Charpentier, M. et Mme J. Dutilly, famille H. Gemme, M. et Mme R. Dubord, M. E. Halley, M. et Mme H. Lacroix, M. L. Barceloux, Mlle Rolande Lajoie, M. et Mme Sylvio Bilodeau, M. A. Malo, M. Arthur Fontaine, M. et Mme J.E. Halley, M. C.H. Rousseau, M. et Mme Fred Normand, M. et Mme J. H. Lafontaine, Mme Dionne-Bousquet M. et Mme et Mlles Emile Marin, M. et Mme Maurice St-Jacques, famille O.P. Bernard, Mme Ludger Baril, M. Félix Trahan, Mme Olivier Provost, Roméo C. Ledoux, M. Jean St-Germain, Mme L.E. Morison, M. Jean Fontaine, M. Conrad Letendre, fam. H. Barré, M. et Mme Jacques Turcotte, Mlles A. et H. Bourgeois, Mlles Turcotte, M. Conrad Bourgeois, M. et Mme Henri Richard, M. et Mme Ludger St-Amant, M. et Mme D. Rodier, M. et Mme R.S. Désautels, M. et Mme R.S. Désautels, M. et Mme Adjuor Bourgeois, Mme T. Halley, M. et Mme Couillard St-Germain, Mlle A. Marc Aurèle, Mlles B. et L. Lussier, Mlle Madeleine Brodeur, M. et Mme Louis Ringuet, M. et Mme Victor Hébert, Mlle Rachel Phaneuf, M. et Mme et Mlle J.R. Dumont, famille C. H. Boivin, M. et Mme René Richer, M. V. Kakos, M. et Mme Camille Laperle, Soeurs du Précieux-Sang, Srs Hôtel-Dieu, M. et Mme Michel Daigle, M. Edmond Bernier et Cie, Mme Georges Lecompte, famille V.R. Blanchard, M. et Mme H.O. Cadorette, M. et Mme J. Ovide Bertrand, famille Henri Deslandes, M. et Mme Gustave Chagnon, Mlle Eveline Bernard, M. et Mme Napoléon Gobeille, M. et Mme L.S. Bournet, M. et Mme Aimé Racicot, Mme J.S. Raymond, M. et Mme Octave Auclair, Mlle Huguette Godbout, M. et Mme Antonio Breton, M. et Mme J.H.E. Brodeur, M. Alfred Augustin, Jean, Marthe et Jacqueline Morin, famille Damase Ménard, Mlle Corinne Rouleau, M. et Mme P.H. Delormiers, M. et Mme Emile Gaudreau, M. et Mme H. Brazeau, M. Albini Messier, M. et Mme Armand Lancôt, M. et Mme J.H. Dessaulles, M. Louis Bourgeois, Dr et Mme Auguste Panneton, M. et Mme Arthur Champagne, Mlle Catherine T. Gendreau, M. Eugène St-Onge, M. J.B. St-Pierre, Mme Jules Lamothe, M. et Mme Antonio Godbout, Mme J.A.H. Lahaise, M. Paul-Emile Fournier, Mme J.B. Picard, M. et Mme Paul Laframboise, Mlle Angéline Beaugard, Mme J.E. Collette, Dr J. E. Collette, Mlle Yvette Viger, Dr et Mme J.A. Viger, Mlle Claire Ostiguy M. et Mme Jean Bergeron, M. et Mme Jos. Cormier, Mme Louis Benoit, Mme J.R. Valois, famille Emile St-Onge, M. et Mme G. Morand, M. et Mme Philippe Gagnon, M. et Mme Clément Desmarais, famille Médéric Lépine, M. et Mme H. Bousquet, M. Wilfrid Gaudreau, M. Léon Richer, M. et Mme J.C. Barabé, famille H. Godbout, Soeurs de la Présentation de Marie, M. et Mme Lionel Lapierre M. et Mme Albert Chenette, M. et Mme H. Berger, famille Adélaré Gladu, M. et Mme Albani Dupont, Mlles G. et M. Ducharme, M. Emile Gaucher, famille Victor L'Heureux, Mlle Gertrude Picard, M. Louis M. Morin, M. et Mme Albert Boies, Mme Alfred et Irène Lussier, famille L.J.

Bertrand, famille J.H. Frenière, fam. J.C. Raymond, Mme L. L'Espérance, Mme Georges Morin, M. et Mme Raymond, M. et Mme J.B. Gervais, M. et Mme Adrien Ringuet, M. et Mme Elie Senécal, Mme et Mlles Pagé, Mlle Hélène St-Jean, M. et Mme Alphonse Séguin, famille B.J. Hébert, M. et Mme Henri Morin, M. et Mme J.H. Morin, Mlle Dessaulles, Mme Ls Bourgeois, Mme Ernest L'Heureux, Mme L.P. Valin, Mlle Arbour, Mme Elie Bourbeau, M. et Mme D.N. Dupont, M. C.O. Desjardins, Mlle Joséphine Sarasin, Mme J.N. Fraser, Mlle Marie Laframboise, Mme J. Laframboise, M. J.E. Godbout, Mme H. Pagnuelo, Mlle Marie-Paule Collette, Dr H.P. Cartier, M. Elie Bourbeau, Mlle Louise Ostiguy, Mme Louis Lussier, Mme H.L. Godbout, Mme H.A. L'Abbé, M. J.E.F. Chartier, Mme C.L. Ledoux.

Un couple reconnaissant

M. Henry Hanson de Dodgeville, Wis., écrit: "Ma femme et moi nous avons une santé délabrée depuis de nombreuses années. Ma femme était devenue bien faible et moi j'étais aussi dans un triste état. Voici environ deux ans nous commençâmes à prendre régulièrement du Novoro du Dr Pierre. Notre santé s'est depuis grandement améliorée, ma femme a gagné du poids et peut, de nouveau, s'occuper des travaux d'intérieur et moi je suis capable de faire une bonne journée de travail. Nous vous sommes bien reconnaissants pour ce remède qui, selon nous, devrait se trouver dans chaque maison." Cette remarquable préparation d'herbes affecte salutairement le procédé de digestion et règle les intestins aidant ainsi la nature à édifier un corps solide et sain. Le Novoro du Dr Pierre est vendu seulement par des agents locaux; s'il n'y en a pas dans votre voisinage écrivez directement à Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill. Livré exempt de douane au Canada.

Pour la moralisation des costumes de bain

Pour appuyer une demande de la Ligue Catholique Féminine, l'Association des voyageurs de commerce des Trois-Rivières, section locale, a poursuivi une volumineuse correspondance avec les marchands de la ville et les manufacturiers dans le but de moraliser et rendre plus hygiénique le costume de bain. Une telle campagne doit être menée durant l'hiver alors que se font les achats en prévision de la belle saison. Plusieurs manufacturiers ont répondu qu'ils sont en faveur de ce mouvement contre les modes extrêmes qui prévalent sur nos plages durant l'été. Ils ont fait connaître qu'ils préfèrent produire un vêtement plus complet parce qu'il comporte moins de perte de matériel, moins de difficultés dans la confection. Ils prétendent avoir adopté ces lignes extrêmes pour satisfaire aux besoins de la demande et supporter la concurrence.

Les marchands locaux ont aussi répondu qu'ils doivent vendre la marchandise demandée par le client et offerte par le manufacturier. Après avoir réalisé ce travail, l'A.C.V. le remet entre les mains de la Ligue Catholique Féminine qui le terminera. Des manufacturiers ont même offert à l'A.C.V. de lui soumettre un costume pour approbation afin d'en pousser la vente par leurs voyageurs

IBERVILLE

Samedi le 11 courant eurent lieu les imposantes funérailles de Mme Edouard Lebeau de la 3ème avenue. —Mme V. Désautels est revenue à Ibergville, après avoir passé quelques semaines à St-Mathias sur Richelieu.

contre **GERCURES**  
 Diluez du Minard dans la moitié d'eau douce ou de crème. Appliquez une fois par jour. Contre Engèlures, employez le Minard en abondance et non dilué.  
 Pas d'ennui. Très bienfaisant.

**LINIMENT**  
 TRIOMPHE DE LA DOULEUR  
**MINARD**

Chasse et pêche

M. le Rédacteur:  
 Le professeur C.S. Fowler, fameux phrénologiste, au cours d'une causerie devant des dames, déclarait: "Il n'y a pas une femme dans cet auditoire qui sache élever ses enfants et j'en trouve la preuve dans les dires de vos voisins!"  
 En y réfléchissant, nous trouvons qu'il avait joliment raison.  
 A la campagne surtout, où les voisins se connaissent tous, la curiosité leur fait toujours découvrir ce qui se passe dans les alentours, les raisons qui amènent tel ou tel visiteur. Et c'est à la campagne que se trouvent le gibier et le poisson pour le plus grand plaisir du sportsman.

Il y a quarante ans, je savais moi-même les noms de ceux qui tiraient la perdrix une semaine avant l'ouverture officielle de la chasse. Dans la 2e semaine d'août, je roulais en bicyclette, interviewant les gens, leur déclarant que bien des gens de Granby viendraient chasser la perdrix, que s'ils entendaient des coups de fusil, ils pourraient vérifier les noms des tireurs et me les transmettre et que de mon côté, je tirais l'identité des informateurs. Et j'ajoutais que j'allais demander le même service à d'autres gens des alentours et qu'ainsi, j'allais être en mesure de surveiller toute la localité. Il arriva, comme résultat, que la chasse hors de saison cessa dans ces parages.

Les voisins se craignaient les uns les autres.  
 Si l'article 178 du code municipal était amendé de façon que chaque garde-champêtre devienne un garde-chasse dûment autorisé, la loi de chasse ne serait jamais enfreinte dans cette région, surtout par les étrangers.  
 Les permis du gouvernement seraient obtenus gratis du secrétaire-trésorier de la municipalité, dans le cas des résidents, et vendus aux étrangers, révocables pour cause.  
 Le garde-chasse-champêtre vérifierait les permis ou saisirait les fusils et ferait rapport au secrétaire-trésorier, recevant pour cela 30c de l'heure pour son rapport et percevant la moitié des amendes.

Le réfractaire à la loi réaliserait rapidement que les yeux des voisins et de leurs enfants sont braqués sur lui, que des plaintes seraient faites à Québec, une enquête commandée, le coupable puni.  
 Les gardes-champêtres sont changés tous les deux ans. La communauté connaîtrait vite son devoir, les enfants rivaliseraient d'attention pour rapporter les étrangers cependant que l'envie et la jalousie en conduiraient plusieurs à rapporter à Québec, sous l'anonymat, les faits et gestes de leurs voisins, dans le but de déclencher des recherches.

Tous mes correspondants sont d'accord pour trouver coûteux et inefficace la protection actuelle au gibier et au poisson. La majorité appuie mon système d'autres doutes de son efficacité.  
 Je déclare solennellement que le système des permis et gardes-champêtres contournerait nos difficultés avant cinq ans et que la prochaine génération pourrait ainsi goûter le plus hygiénique et le plus viril des sports.  
 Ceci est mon troisième article sur la protection du gibier et du poisson. Votre tout dévoué,  
 Col. J. Bruce Payne,  
 Granby, P.Q.

**VOTRE FOIE VOUS MET MAL EN TRAIN**  
 Stimulez la Bile de Votre Foie — Pas besoin de Calomel.  
 Quand vous vous sentez mélancolique, déprimé, agité contre le monde entier, et que votre foie ne bilait dans vos intestins.  
 La digestion et l'élimination sont ralenties, la nourriture s'accumule et se corrompt en vous, vous éprouvez une sensation de débâtement.  
 Les agents qui font simplement mouvoir les intestins, tels que sels, huiles, eaux minérales, boissons ou gomme à mâcher laxatifs ou cathartiques ne vous font que passer.  
 Vous avez besoin d'un stimulant pour le foie. Les Carter's Little Liver Pills (Petites Pilules Carter pour le Foie) sont le meilleur. Inoffensives. Purement végétales. Hôtes. Demandez-les par leur nom. Refusez les succédanés. 20c. dans tous les pharmacies.

Saveur naturelle du thé

**THÉ VERT "SALADA"**

'Frais des plantations'

Tél. 405J **MAISON ADOLPHE** 211 Cascades

Vous offre le plus grand choix de pardsessus d'hiver des meilleures qualités pour des prix très modérés.



Profitez de cette chance; nous abandonnons la ligne de fourrures complètement. Venez vous choisir un bon manteau en rat musqué, seal, mouton de Perse, etc. En bas du prix coûtant.

**SATISFACTION GARANTIE**

37



**FONDÉ EN 1853**

— notre atelier typographique —

est le plus ancien, le plus moderne,

le mieux outillé de

— la région; confiez-lui votre

— prochaine commande —

d'imprimerie

**Le Courrier de Saint-Hyacinthe**

# Dans nos campagnes

## STE-ROSALIE

Ces jours derniers ont eu lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles de Mme Vve Napoléon Laliberté, née Joséphine Chabot, décédée à l'âge de 89 ans et 6 mois.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Côté, professeur au séminaire de St-Hyacinthe. Le service fut chanté par M. l'abbé David Petit assisté de M. le curé Roy et de M. l'abbé Xavier Côté, comme diacre et sous-diacre. La chorale du Christ-Roi de St-Hyacinthe était à l'orgue.

Conduisaient le deuil ses deux frères, MM. Joseph et Grégoire Chabot. Les porteurs étaient MM. Alphonse Cabana, Clément Lussier, Aimé Gendron, Stanislas Girard, Oscar Beaudoin, Ovila Tanguay. La quête fut faite par Mmes Aimé Laliberté et Aimé Chabot.

La défunte laisse dans le deuil dix enfants, Victorie, Mme Louis Rodier, Régina, Mme Edouard Tanguay, Victor Laliberté, Médérise, Mme Joseph Croteau, Adeline, Mme Vve Hyacinthe Laliberté, Donald, M. Napoléon Croteau, Ferdinand, Henri Napoléon et Edouard Laliberté; deux frères, Joseph et Grégoire Chabot; trois sœurs, Mme N. Labonté, Mme Exias Lapointe, Mme Adolphe Collette; 38 petits-enfants vivants et 102 arrière-petits enfants.

Assistaient aux funérailles, MM. Victor, Henri, Edouard, Napoléon, Ferdinand Laliberté, Mme Edouard Tanguay, Joseph Croteau, Hyacinthe Laliberté, Louis Rodier, Napoléon Croteau, Joseph Croteau, M. et Mme Aimé Chabot, Xavier Viens, J.-Laurent Bernier, Gaston et Aimé Laliberté, Gaston, Armand, Gérard, Paul et Wilfrid Croteau, Mme Joseph Demers, M. et Mme Gaston Dupont, Dominique Petit, Adrien Rodier, Roger Rolland, Aimé, Bernard, Urbain Croteau, Maurice Grisé, Adrien et Léo Laliberté, Mlles Jeanne Laliberté, Lucie Rodier, Thérèse Croteau, Simone Viens, ainsi qu'un grand nombre de parents et d'amis.

—Dimanche dernier, un groupe d'amis se réunissaient chez Mlle Annette Lefebvre, de Ste-Rosalie, à l'occasion de son anniversaire de naissance. Etaient présentes Mlles Germaine, Laurette, Marie-Paul Guillemette, Rose-Armande Ménard, Cécile et Marie-Irène Labonté, MM. Maurice et Philippe Guillemette, Théodore et Pierre Ménard, tous de St-Hyacinthe, Nestar et Gaston Lefebvre d'Upton. Il y eut chant, musique. A une heure assez avancée, tous se retirèrent avec regret, mais en emportant un bon souvenir de cette fête récréative.

—Ces jours derniers M. Charles Parsons de Rivière-du-Loup, opérateur et fils de M. William Parsons, agent de la Rivière du Loup, était en visite chez M. Xavier Côté.

—Mlles Jeanne et Léonard Foisy étaient en visite à Québec, chez Mme Philippe Bédard.

—Mme Pierre Péloquin et Mlle Donalda Péloquin sont de retour d'un voyage à Worcester.

—Ces jours derniers ont eu lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis les funérailles de Mme Delphis Laflamme, âgée de 62 ans et 3 mois. Le service fut chanté par M. l'abbé Roy, curé de la paroisse. Les porteurs étaient MM. Joseph Laflamme, Clément Laflamme, Philéas Laflamme, Aimé Langelier, Philéas Laperle, Félix Bergeron.

La quête fut faite par Mmes Grégoire Labonté et Grégoire Chabot. La défunte laisse pour déplorer sa perte son époux et quatre enfants, Emilien, Louis-Paul, Irène Mme Rosario Lussier, Bernadette, Mme Ernest Morissette; une demi-sœur, Marie-Anne, Mme Albert Laflamme.

—Ces jours derniers ont eu lieu les funérailles de M. Arsène Lincourt âgé de 61 ans. La levée du corps fut faite par son frère, M. Vincent Lincourt, curé de St-Césaire. Le service fut chanté par M. l'abbé Turcot professeur au collège de l'Assomption; servaient comme diacre et sous-diacre, M. le vicaire David Petit de la paroisse, et M. l'abbé Benoit, vicaire du Christ-Roi. On remarquait dans le chœur M. le chanoine Laroche, procureur de l'évêché, M. l'abbé H.

Lafontaine, curé du Christ-Roi, M. l'abbé Desrochers, curé de St-Joseph M. l'abbé Larochelle, curé de St-Simon, M. l'abbé Gustave Roy, du séminaire de St-Hyacinthe, M. l'abbé F. Xavier Côté, professeur au séminaire de St-Hyacinthe.

Les porteurs étaient MM. Xavier Lapiere, Horace Guilmain, Hercule Bernier, Edmond Lussier, Alfred Marquette, Hyacinthe Vertefeuille. Le défunt laisse pour déplorer sa perte son épouse, une fille Antoinette et 6 frères, Emile, M. l'abbé Vincent, Honoré, Jean-Baptiste, Léo-Paul, Auguste et deux sœurs, Régina, Mme H. Côté, Mlle Maria. Une nombreuse assistance était présente.

## ST-JEAN-BAPTISTE

Samedi, le 10 février, un "whist" eut lieu dans notre salle paroissiale. Le prix de présence, une bonbonnière offerte par M. Adélar Morier, échu à M. Lionel Robert.

Ont gagné les autres prix: M. Ernest Chabot, une boîte de papeterie donnée par M. X. Grenier. M. Paul Robert, un nécessaire de fumeur, don de M. F.X. Blanchard. M. Stanislas Guertin, une boîte de "Winchester" cadeau de M. Léo Paul Guertin.

Mlle Berthe Bellemare, un magnifique nécessaire de manucure donné par M. le vicaire.

M. Fernand Desnoyers, une jarre à biscuits offerte par M. Guy Daigneault.

MM. André Roy et Ernest Vincelle eurent les prix de consolation.

Un amusement original intéressa les personnes présentes. Il s'agissait de deviner combien de bonbons étaient contenus dans une grosse "peanut" genre bonbonnière, préparée par Mlle Monique Morier. M. Maurice Bellemare fut l'heureux devin, avec le nombre 350. Il gagna donc l'amusante bonbonnière.

Quelques autres cadeaux furent tirés à l'encan chinois ou mis à l'enchère.

Ainsi M. Adélar Morier eut une cravate, M. le vicaire une boîte de sucre à la crème et un gâteau, gracieusement distribués.

M. Camille Sansoucy, une bouteille de vin.

M. Adélar Morier, un gâteau offert par M. Stanislas Guertin et aussi distribué.

M. Roméo Larocque, une bouteille de vin offerte par M. Arthème Lambert.

Mlle Marie-Paule Guertin, deux potiches japonaises données par M. le vicaire.

Une table de bridge offerte par M. L.A. Roy et un cadre artistique donné par Mlle Berthe Bellemare seront mis en râlle à la prochaine soirée.

—M. et Mme Freddy Hamel sont les heureux parents d'un fils baptisé Joseph-Paul-Yvon. Parrain et marraine, M. et Mme J.B. Desnoyers. Porteuse: Mlle E. Grenier.

## Ste-ROSALIE

Ces jours derniers à Ste-Rosalie, chez M. et Mme Ovide Richard, on fit une réunion de parents et d'amis. Il y eut partie de cartes, chant, musique et déclamations. La musique fut fournie par M. Roland Jodoin, de St-Simon, Rosaire Riendeau et Oliva Gadbois. Parmi les personnes présentes on remarquait MM. et Mmes Jos. Richard, Jos. Laperle, père, Elphège Lagassé, Clément Riendeau, Ovila Riendeau, Léonidas Lagassé, Thomas Leblanc, Omer Richard, Lorenzo Lagassé, Jos. Laperle, fils, Alcide Richard, Aldéric Pelletier, Adrien Richard, Antoine Lussier, Mlles Gertrude Leblanc, Simone Héroux, Marie-Jeanne Lagassé, Thérèse Pelletier, Henriette Riendeau, Aurore Richard, Germaine Juliette et Yvette Gélinas, Eva, Irène, et Marie-Ange Laflamme, MM. Napoléon Gélinas, Euclide Riendeau, Lionel Blouin, Léo Bergeron, Arcadius Gélinas, Rosaire Riendeau, Oliva Gadbois, Rosaire Riendeau, Rosaire Laflamme, Gérard Millette, Laurent Racine, Rosario, Roméo, Germain et Aurélien Richard Julien Riendeau.

Ce fut à une heure avancée que l'on se sépara, en emportant chacun un beau souvenir.

## ST-AIMÉ

Jeudi, le 8 février, une assemblée réunissait les principaux citoyens de notre localité. La fondation d'un cercle paroissial fut discutée et un programme fut élaboré, et la fondation demandée par M. le curé Paul-Hus fut décidée. Le 12, une nouvelle assemblée avait lieu, où une centaine d'hommes et de jeunes gens, après avoir écouté l'explication des Statuts du nouveau cercle, demandèrent à être inscrits comme membres. Le cercle disposera d'une vaste salle, située à proximité de l'église et entourée de magnifiques terrains permettant l'établissement d'un grand nombre de jeux. A l'intérieur de la salle on trouvera deux tables de "pool" des jeux de "ping-pong", de "Mississippi" de dames, de cartes, une bibliothèque, un restaurant à l'usage des membres. A l'extérieur, pour la saison d'hiver, une patinoire est déjà organisée, et pour la saison d'été, le tennis, croquet, jeux de balles, trapèzes, etc., seront à la disposition des membres.

Le Cercle a placé toutes ses activités sous la protection du Sacré-Coeur de Jésus, et sur l'invitation de M. le curé, les membres du cercle seront les pionniers de l'Heure Sainte, qui aura lieu désormais tous les mois, spécialement pour les hommes et les jeunes gens, et qui sera, au point de vue religieux, le grand moyen de ralliement pour les membres, et fournira au prêtre l'opportunité de donner une prédication spécialement adaptée aux hommes et aux jeunes gens.

L'administration du cercle est entièrement entre les mains du curé de la paroisse, qui peut se faire remplacer, mais son autorité sur le cercle est absolue. Divers comités aideront le directeur du cercle dans les organisations. Ces comités seront temporaires et seront dissous du moment que le but pour lequel ils ont été établis est obtenu. Il y aura cependant deux comités permanents d'Action Catholique, une section pour les hommes et une section pour les jeunes gens, groupant les membres les plus aptes à exercer l'apostolat au sein du Cercle ou dans la paroisse.

L'inauguration officielle du Cercle aura lieu dimanche le 18 février. Le programme comporte l'Heure Sainte à trois heures de l'après-midi, suivie de la Bénédiction de la Salle par M. le curé Paul-Hus et d'une petite séance récréative.

## ST-JUDE

M. Edouard Bernard est décédé le 30 janvier dernier, après deux mois de maladie. Le défunt qui était âgé de 45 ans, laisse pour pleurer sa perte: son épouse, Mme Bernard, née Elmira Larivière; un frère, M. Jos. Stan. Bernard; trois sœurs, Mmes Euclide Larivière de St-Hyacinthe, Louis Courtemanche, de St-Denis, et Mlle Georgienne Bernard, de Montréal; sa belle-mère, Mme N. Jos. Bernard, également de Montréal.

Le service fut chanté par M. le curé A. Girard. La chorale, sous la direction de MM. A. Grégoire et E. L'Heureux, rendit la messe funèbre de Perreault.

Les porteurs étaient MM. Omer Lemieux, Antonio Larivière, Arthur Allaire, Donat Loiseleur, Ephrem Perrault, Edgar Pontbriand. Le deuil était conduit par M. Arthur Martin. Beaucoup de parents et d'amis de St-Hugues, St-Barnabé et de St-Jude s'étaient joints au cortège.

Maintenez-vous en forme en vous accordant le plaisir d'un ou deux verres par semaine du Mousseux et Revinçant SEL ANDREWS POUR LE FOIE Pour maintenir le système régulier

## Lettre d'un homme de 90 ans A propos de rhumatisme

Il nous prie d'excuser son écriture. Nous faisons plus que cela — nous le félicitons de pouvoir encore écrire à son âge, surtout après avoir souffert de rhumatisme. Voici ce qu'il dit dans sa lettre:

"Il y a trois ans je tins le lit durant six semaines, souffrant de rhumatisme inflammatoire. Depuis ce temps-là j'ai pris des Sels Kruschen et je n'ai pas eu d'autre attaque. Mes mains, toutefois, sont encore un peu raides. Je prends Kruschen chaque matin avant déjeuner, et j'ai bien l'intention de continuer à le faire, car je suis sûr que c'est ce qui m'a tenu en bonne santé depuis trois ans. Excusez mon écriture, car j'ai 90 ans et je dois me servir de mes deux mains pour écrire". J.R.G.

Les Sels Kruschen dissolvent les cristaux aigus de l'acide urique qui sont la cause de tous les troubles rhumatismaux. Ils favorisent aussi l'élimination de l'organisme de ces cristaux dissous. Il ne se forme plus ensuite d'acide urique si vous continuez la "petite dose" de Kruschen chaque jour.

### OFFRE D'ESSAI GRATIS

Si vous n'avez jamais essayé Kruschen — faites maintenant à nos frais. Nous avons distribué un très grand nombre de "paquets GIANT" spéciaux, qui vous permettront de juger par vous-même combien notre prétention est juste. Demandez à votre pharmacien, le nouveau paquet "GIANT" à 75c. Ceci comprend notre bouteille au prix régulier de 75c, ainsi qu'une bouteille d'essai — dose suffisante pour environ une semaine. Ouvrez d'abord la bouteille d'essai, prenez-en. Si, ensuite, vous êtes absolument convaincu que l'efficacité de Kruschen n'est pas telle que nous le prétendons, la bouteille régulière qui reste est aussi bonne que lors de son achat, rappelez-la. Votre pharmacien est autorisé à vous remettre immédiatement votre 75c et sans discussion. Vous avez essayé Kruschen, gratuitement, à nos frais. Rien de plus raisonnable, n'est-ce pas? Fabriquée par E. Griffiths Hughes Ltd., Manchester, Angleterre (Fondée en 1756). Importateurs: McGillivray Bros., Ltd., Toronto.

## ST-SIMON

M. l'abbé Léo Larochelle, vicaire à Bédard, était de passage au presbytère dernièrement.

—M. Gérald Mousseau, avocat de Montréal était en visite chez M. et Mme C.S. Millette en fin de semaine.

—M. Germain Lafrenière, notaire à Saint-Charles, était en promenade chez son père le Dr A. Lafrenière, récemment.

—En visite chez M. Adrien Cusson, M. Daniel Rajotte de Montréal.

—M. et Mme Xavier Beauregard de Drummondville, étaient chez leurs parents, dimanche.

TÉL. 770 NOIR, 010  
**J.-ERNEST ST-ONGE**  
 ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN  
 BRULEURS A L'HUILE NU-WAY  
 248 GASCADIES ST-HYACINTHE

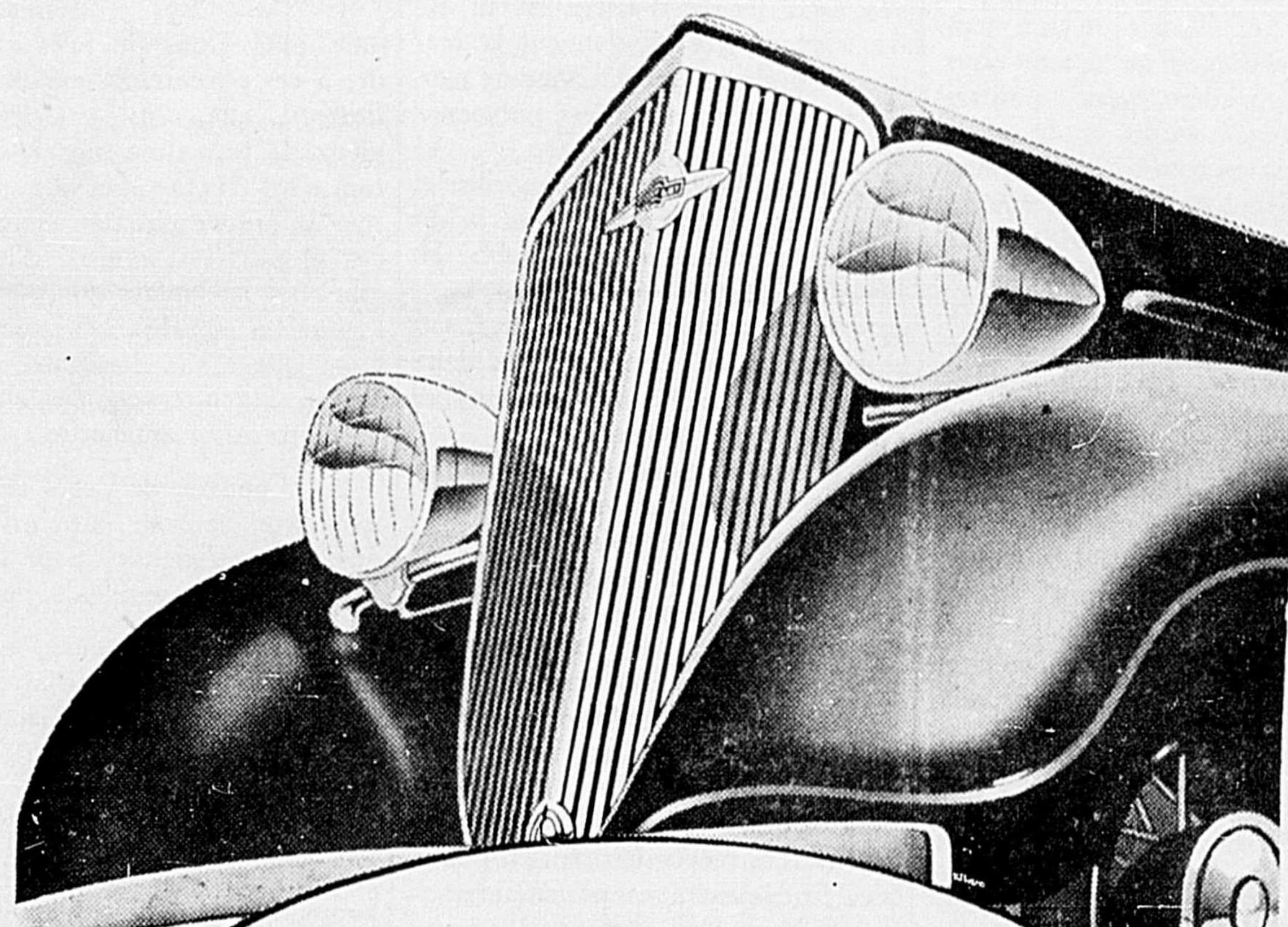
BUREAU: PLATEAU 0818 RÉSIDENCE: WELLINGTON 1808  
 6 PARK PLACE  
**PAUL E. LAFONTAINE**  
 AVOCAT  
 LABELLE, DUPUIS & LAFONTAINE  
 150 QUÉBEC, RUE CHATELAIN  
 CHAMBERLAIN TORONTO MONTREAL

## Plus de chaleur par dollar

Le montant de chaleur donnée par n'importe quel charbon en comparaison avec le coût c'est l'épreuve de son économie. Les essais officiels démontrent que le véritable Anthracite Écossais assure le maximum en fait de chaleur par tonne. Il s'allume vite et la combustion en est égale, prolongée, donnant une chaleur qui ne varie pas. Dispense de mâchefer — peu de cendres. Ne prend que peu d'attention à la fournaise.

EN VENTE CHEZ  
**E.-J. CHARTIER**  
 TÉL. 03  
 SAINT-HYACINTHE

## VÉRITABLE ANTHRACITE ÉCOSSAIS



Le Leader Annonce  
**LE NOUVEAU CHEVROLET REVOLUTIONNAIRE**  
 Comportant les plus grands perfectionnements dans le dessin des autos à bas prix depuis le premier Chevrolet Six en 1929

VOYEZ et conduisez maintenant le nouveau Chevrolet pour 1934! Nous lui avons donné les roues avant à "Genou Mécanique"—de sorte que vous pouvez profiter d'un véritable ROULEMENT FLOTTANT. Nous avons perfectionné un nouveau dessin du fameux moteur Chevrolet éprouvé—lequel donne de fait une puissance et une performance supérieures tout en consommant moins de gazoline et d'huile. Les ingénieurs Chevrolet ont perfectionné des freins plus sûrs et d'action plus positive—et un nouveau cadre en YK plus fort. Les solides carrosseries Fisher aux lignes fuyantes sont plus grandes et plus spacieuses que jamais, et possèdent la Ventilation Sans Courant d'Air à même perfectionnée. Conduisez le Chevrolet 1934 une seule fois et vous ne serez jamais satisfait d'un autre auto de sa classe. C'est que seul le Chevrolet—le grand leader des ventes au Canada—pouvait construire un auto à bas prix avec tous ces perfectionnements.

LE ROULEMENT FLOTTANT AVEC ROUES AVANT A GENOU MECANIQUE . . . LE MOTEUR PLUS PUISSANT . . . LES CARROSSERIES FISHER PLUS SOLIDES, PLUS SPACIEUSES . . . LES FREINS PLUS GROS ET REPRODITS A L'AIR . . . LA VENTILATION FISHER EXCLUSIVE . . . LE NOUVEAU CADRE "YK" PLUS FORT . . . LE STARTERATO AUTOMATIQUE

**JETTÉ AUTOMOBILE LIMITÉE**  
 92-94 RUE MONDOR TÉL. 548 ST-HYACINTHE

Feu chez L.-A. Breton

(suite de la 1ère page)

étaient engourdies par le froid. On mit en marche la pompe à vapeur. Malgré tant d'efforts, on lutta vainement à sept heures et demie du matin pour défendre les écuries de l'hôtel Canada. Ce n'est que tard dans l'avant-midi que l'élément destructeur fut mis sous contrôle et qu'on n'eut plus à craindre une conflagration évitée par la seule vaillance de nos pompiers, aidés de ceux de La Providence.

La cause de l'incendie est un tuyau de la cave qui à un moment donné devint surchauffé. M. Antonio Breton croit fermement que quand il changea l'étalage de ses montres (vitrines), dans la veillée du vendredi, le feu courait déjà dans les murs.

La perte des MM. Breton, père et fils, s'élève à plus de 30,000 dollars et n'est pas entièrement couverte par les assurances. L'Hôtel Canada, de son côté, a subi des dommages par la fumée et l'eau.

La maison L.A. Breton, établie depuis plus de quarante ans, remercie sincèrement ceux qui l'ont aidé de toutes façons dans sa profonde épreuve.

A OTTAWA

(suite de la 1ère page)

effet de faire baisser le taux des assurances au pays. Tout le monde peut se rendre compte qu'une telle résolution est entachée de socialisme.

LE REGIME ACTUEL

L'Hon. M. Rhodes, ministre des Finances a répondu au député Irvine. Tout en donnant des détails intéressants sur les mérites de notre législation en matière d'assurance et sur la stabilité qu'elle impose aux compagnies qui exploitent en ce pays, M. Rhodes a admis qu'on pourrait peut-être améliorer le système actuel. Si certains directeurs de compagnies reçoivent des salaires exorbitants, nous devons cependant être fiers de la façon dont sont administrées nos compagnies d'assurance. Depuis 85 ans, que les compagnies d'assurances sont sous la surveillance du gouvernement, pas un détenteur de police n'a perdu un seul sou.

M. Rhodes explique ensuite combien il coûterait au Canada pour installer l'assurance-d'état. Les chiffres qu'il donne sont de nature à nous montrer l'impossibilité de réaliser cette entreprise d'une façon économique pour les assurés. Enfin, il proclame comme ridicule le projet d'assurance obligatoire. Dans un pays libre, comment le gouvernement pourrait-il décemment forcer ses contribuables à s'assurer et surtout à payer leurs primes?

Pour toutes ces raisons, la Chambre a voté contre cette mesure, la rejetant par un vote de 19 contre 91. Quelques rares députés libéraux ont voté pour le projet avec la C.C.F., tandis que la plupart des députés de l'opposition ont voté contre la mesure avec les députés ministériels.

ACTUALITÉS

(suite de la 1ère page)

d'excellents remèdes pour remettre le pays sur pied. Ça sent la reprise des affaires.

Est-il vrai que les juifs de Saint-Hyacinthe font signer des requêtes à leurs employés, demandant au gouvernement allemand de ne pas trop troubler le paisible repos du royaume d'Israël? Après cela, Hitler pourrait bien demander aux ouvriers canadiens de se mêler de leurs affaires et il aurait bien raison.

La statistique fédérale a été impuissante à déterminer le nombre exact des reines de sport élues cette année un peu partout dans le Dominion. Les marchands de fourrures pourraient peut-être nous renseigner là-dessus en nous disant combien ils ont prêtés de manteaux de lapin cette année.

Peter Veregin a démissionné. C'est un signe des temps. Effet de la température glaciale des dernières semaines: la secte des déshabillés a perdu son chef.

Conférence de M.

Eug. Lapierre

(suite de la 1ère page)

Lavallée, M. Lapierre se demande quels sont les facteurs qui ont causé l'éclosion d'un talent si prodigieux. Tous savent maintenant que Verchères, sur le bord du Richelieu, a eu l'honneur de donner le jour à notre musicien national. Si l'on étudie l'histoire du Canada, on ne tarde pas à s'apercevoir que la vallée du Richelieu, non seulement a donné naissance à plus d'un de nos hommes illustres, tels que Ludger Duvernay, G.-E. Cartier, etc mais encore a été le théâtre des plus retentissants événements de notre histoire. Il n'est pas impossible, il est même fort probable que le récit de ces faits historiques frappait vivement l'imagination du jeune Calixa. Entouré comme il l'était d'une atmosphère historique et légendaire où le patriotisme avait plus que la part du pauvre, il n'est pas étonnant que l'enfant devenu homme ait eu tant d'amour pour son pays. Il n'est guère moins étonnant qu'éduqué dans de telles conditions, le musicien originaire de Verchères et de St-Hyacinthe ait trouvé des accents dignes d'un hymne national. D'où il ressort que "l'O Canada" est d'inspiration profondément nationale. Le conférencier a été remercié par M. Ferrier Chartier.

"Le Traversier de Boston"

Cette pièce en un acte de M. Eugène Lapierre était une illustration des idées émises au cours de la conférence. Cette pièce fait revivre Calixa Lavallée à l'époque où il fut pianiste sur le traversier de Boston. Autour du héros, se groupent quelques figures du temps, toutes authentiques, toutes originales aussi, il faut l'avouer. Georgie, le Capitaine, Jones, Boss. La pièce a une saveur extraordinaire que lui donnent la malice, la philosophie et l'humour prodigués par l'auteur à ses personnages.

L'interprétation a été excellente. Les élèves du Séminaire, sous la direction artistique de M. l'abbé H. Bernard ont joliment fait leur part. Ils étaient assistés de MM. Bariteau et D'Amour de Montréal. Ces deux derniers ont campé des personnages naturels et très vivants.

La fanfare des élèves du Séminaire, sous la baguette de M. l'abbé C.-E. Gadbois, avait ouvert la séance en exécutant deux compositions de Calixa Lavallée: une marche, "Marche Indienne" et une ouverture, "La Rose Nuptiale". Les jeunes musiciens en ont donné une bonne interprétation. Leur mérite et leur valeur sont d'autant plus à souligner que les répétitions allouées pour la préparation de ces pièces leur furent comptées forcement avec parcimonie.

Le Christ à l'honneur

(Suite de la 1ère page)

modèle des avocats, le modèle même des juges, trouvant la preuve et justification de ces diverses appréciations dans l'histoire de Notre-Seigneur.

S.H. le magistrat Métyer termina la série des discours par des paroles de circonstance, après que Son Excellence au milieu de la foule impressionnée eut récité les formules de la bénédiction du crucifix qui présidera désormais aux travaux judiciaires de ce district.

M. le shérif du district fit ensuite les honneurs de son bureau aux personnalités présentes et aux officiers de la Cour.

Espérons que la présence d'un christ en croix au prétoire fera revivre ici la coutume française de prêter le serment en élevant la main du côté du crucifix. Un amendement à nos lois a été fait il y a quelques années permettant aux témoins de prêter le serment de cette manière. L'affaire eut même quelque retentissement chez nos frères séparés, dont certains s'objectèrent vivement à la mise en vigueur de l'amendement.

St-Nazaire

—On nous annonce dernièrement la mort de Mme Calixte Houle, née Rosa, des États-Unis. La défunte, âgée de 39 ans, était la fille de M. et Mme Adélaïde Niquette. Les funérailles eurent lieu à Nashua.

L'ÉDUCATION au FOYER

(suite de la 1ère page)

Si l'on y réfléchit bien, une bonne préparation pédagogique des parents doit être d'un grand secours pour la réforme morale de l'éducation au foyer. D'abord:

1.—Au point de vue familial: a) Les enfants bien élevés font partout honneur à leurs parents. Qui de nous n'a eu l'occasion de le constater dans les familles que vous avez fréquentées, dans vos voyages sur la rue, à l'église et ailleurs encore?

b) Les enfants bien élevés sont une source de richesse par la réserve qu'ils apportent dans leurs dépenses; par leur esprit familial qui les incite à collaborer à une plus grande aisance au foyer, en versant à la caisse commune le produit de leur travail.

c) Les enfants bien élevés sont une source de joies continues pour les parents, par le respect, l'affection les prévenances dont ils les entourent.

d) Enfin, les enfants bien élevés seront un jour, pour les parents, une source de gloire immense dans le ciel, les joyaux les plus brillants de leur couronne.

2.—Au point de vue social, les enfants bien élevés sont des éléments de paix et c'est parmi eux que la société trouvera ses meilleurs dirigeants l'industrie ses meilleurs travailleurs.

Mais, diront quelques-uns: Avant de songer à faire donner une meilleure éducation aux enfants, il faudrait commencer par rendre plus religieux leurs éducateurs naturels: des parents sans religion ou peu religieux ne donneront jamais une bonne formation morale à leurs enfants. L'objection a son importance, et la réponse est facile.

1.—Dans nos entretiens, nous nous efforcerons de faire comprendre à ces éducateurs, parents et instituteurs, que, sans principes religieux, la formation morale d'un enfant n'est pas possible et nous en ferons la preuve par des exemples vécus et par les aveux d'hommes athées et irréligieux qui ont compris l'influence moralisatrice de la religion. Quant aux personnes indifférentes, si bien renseignées, elles pourront être ainsi améliorées.

2.—Combien de pères de famille irréligieux veulent aujourd'hui une éducation religieuse pour leurs enfants! Que d'exemples à l'appui!

3.—Très souvent aussi, le père de famille indifférent laisse à son épouse la liberté d'élever ses enfants comme elle le désire.

4.—Enfin, dans beaucoup de familles, où le père pratique peu sa religion, la mère est encore chrétienne heureusement. Par les enseignements déjà reçus et par la prédication dominicale, elle comprend que le mauvais exemple du père constitue un grave danger pour l'enfant: on l'engage et on lui indique les moyens de prémunir ses garçons surtout, comme plus exposés, contre le mauvais exemple donné au foyer.

C'est déjà affirmer que véritablement la femme a un rôle prédominant à remplir au foyer, et que Dieu l'a destinée à de grandes choses. La thèse à développer est large, féconde en expérimentations, riche en principes directeurs, utile par des répétitions toujours opportunes. Tout d'ailleurs n'a-t-il pas été dit sur cet intéressant sujet? et n'y a-t-il pas quelque témérité à vouloir le traiter après les Fénelon, les Rollin, les Dupanloup, les Necker de Saussure, et tant d'autres écrivains distingués? Loin de nous, chers lecteurs, la prétention de rivaliser avec des oeuvres si remarquables. Nous y puiserons amplement pour remettre en mémoire les grands principes de l'éducation chrétienne et pour contredire les affirmations d'écrivains plus récents qui laissent tant à désirer sous le rapport des vrais principes et de la saine morale.

D'aucuns, en effet, ont qu'ils n'ont en vue que l'éducation maternelle et l'éducation particulière, c'est à dire l'éducation telle qu'on ne la fait plus guère de nos jours, s'élèvent pour la plupart à des considérations de l'ordre le plus supérieur et ne sont que d'un bien faible secours pour les jeunes mères et les jeunes institutrices sous le rapport de l'application pratique. D'autres, les uns, imbus de funestes préjugés ou retenus par un déplorable respect humain, osent à peine nommer la reli-

gion, n'en parlent qu'en tremblant et ne lui assignent qu'une place secondaire dans l'éducation morale; les autres, (nous rougissons de l'écrire) cachent, sous la forme la plus séduisante, les sentiments irréligieux, des détails dangereux, des pensées fausses, des sophismes subtils, des conseils perfides, plus propres à égarer une jeune mère, qu'à lui servir de guide dans une entreprise aussi délicate et aussi difficile que l'éducation de sa fille.

Nous avons cru qu'au milieu de cette foule d'écrits, admirables, timides ou dangereux, il y avait motif pour notre modeste travail, qui, se plaçant ouvertement au point de vue chrétien, s'attaquerait à résoudre d'une façon aussi précise que possible, non seulement les grands problèmes de l'éducation, mais même toutes ces questions de détail dont l'ensemble en fait une science pratique.

Prof. J.E. Paquin

A QUÉBEC

(suite de la 1ère page)

position et ses collègues ont demandé aux différents ministres de produire certains documents dont ils ont besoin afin de les discuter à la chambre. Il semble être passé en coutume à Québec, de faire languir l'Opposition lorsqu'elle demande de tels détails. Cette fois-ci le gouvernement devra se rendre à d'aussi justes revendications. En effet, M. Duplessis a clairement laissé entendre à M. Taschereau qu'aucun crédit ne serait voté à la Chambre avant que le gouvernement ait produit les documents et renseignements demandés. Devant une intention aussi bien manifestée, M. Taschereau a assuré le leader conservateur que les documents seraient produits sous le plus bref délai.

LE BILL ARCAND

On ne sait pas encore si l'Assemblée législative étudiera cette semaine le fameux bill Arcand, relativement à une nouvelle législation sur les salaires des ouvriers. On prévoit qu'il sera accordé aux députés une semaine de délai afin d'étudier davantage le projet de loi avant son apparition au parquet. Un tel délai permettra aussi aux unions ouvrières internationales de se prononcer définitivement sur la question. Les Unions Catholiques sont favorables au projet; il convient même d'ajouter que c'est sur leurs instances que le ministre du travail a préparé cette résolution.

Ce bill semble rencontrer l'opinion de la majorité. Mis au monde par le ministre du travail lui-même, il est hautement recommandé par patrons et ouvriers de la province. Les unions ouvrières catholiques le demandent unanimement; les unions internationales se prononceraient probablement en sa faveur. On peut facilement prévoir qu'une législation ouvrière aussi sage prendra place dans les Statuts de la province.

LA QUESTION OUVRIERE

La présentation du bill Arcand va procurer à la chambre l'occasion de s'exprimer sur la question ouvrière. La situation actuelle des travailleurs industriels n'est guère plus intéressante que celle de nos agriculteurs. M. Stockwell a parlé assez longuement du courage et de la grandeur d'âme de la population agricole. Il se trouvera probablement en chambre plusieurs députés pour chanter les vertus de nos ouvriers. Tandis qu'on semble avoir un peu oublié les agriculteurs à la présente session, on présentera une mesure apte à améliorer le problème ouvrier. A tout événement, on saura ce que nos députés provinciaux pensent de la situation des ouvriers.

EN MARGE DES ÉVÈNEMENTS

(suite de la 1ère page)

barricadés. Les morts se chiffrent par milliers, si l'on en croit les dépêches. Le gouvernement Dollfuss est décidé à écraser les socialistes s'ils ne cèdent pas. Voilà donc un autre point de l'Europe où l'avenir est très sombre.

Chez-nous

Jeudi, le 8 février, il y a eu, au Séminaire de cette ville, une grande soirée en l'honneur de Calixa Lavallée, compositeur de notre hymne national. Une conférence intéressante y a été donnée par un musicien très distingué de Montréal. Une pièce en un acte, non moins instructive, a été jouée par des acteurs dignes de ce nom. Et il n'y avait pas cent personnes. Pourquoi? Était-ce trop beau?

F.C.

LE CANADA PREMIER

(suite de la 1ère page)

pour dire à M. King qu'il n'aurait certainement pas fait mieux s'il avait conservé le pouvoir en 1930.

A tout événement, nous devons certainement nous réjouir d'être à la tête des nations qui se relèvent après le passage de la grande tourmente. Grâce à la sagesse de nos gouvernants, nous avons été un peu épargnés par la crise. C'est certainement dû à leur tact continuellement attentif si, les premiers, nous savons nous remettre sur pieds.

Jacques Bousquet

Exposition éducationnelle

Sur des modèles faits à la main, exposés dans notre vitrine, coin des rues St-Hyacinthe et Girouard, sont clairement expliqués les effets pernicieux causés par l'absence d'une seule dent et moyens faciles d'éviter de graves troubles.

DR A. BÉDARD

CHIRURGIEN-DENTISTE

Tél. 423 St-Hyacinthe

AVIS

Les détenteurs d'obligations de L'Oeuvre et Fabrique de Saint-Aimé-de-Shipton

(ASBESTOS)

sont priés de communiquer avec Monsieur l'abbé L.-N. Castonguay, curé de cette paroisse

A LOUER

Angle des rues Cascades et St-Hyacinthe, 20 x 57 pieds, avec cave 39 x 66 pieds. Un des plus beaux sites de la ville. Possession immédiate si désirée.

Aussi autre local pour magasin, de 26 x 39 pieds, rue St-Hyacinthe.

Un autre local, au 2ème, pouvant servir pour salle, restaurant, etc. 39 x 66 pds.

S'adresser à Laberge & Couillard

226 Cascades - Tél. 28

PETITES ANNONCES

A VENDRE.— Propriété comprenant deux logements, garage, remise, écurie, etc. Conditions faciles. Prix raisonnables. S'adresser au Courrier. jno

UNE AUBAINE.— Avec \$20.00 à \$25.00 comptant vous vous procurerez un lot à bâtir de 50 x 125 pds, situé à dix minutes du centre de la ville. Pourquoi payer loyer toute votre vie lorsqu'une telle chance vous est offerte? Pour plus de renseignements adressez-vous au Courrier. jno

VIEUX JOURNAUX.— Nous achetons les vieux journaux à un centin la livre pourvu qu'ils soient bien propres. S'adresser au Courrier. jno

AVIS.— Lisez bien ceci, vous qui avez un peu d'argent. Profitez de ce mois pour vous acheter une propriété avant de renouveler votre bail pour votre logement. Nous avons plusieurs maisons à vendre à de bonnes conditions, ainsi que plusieurs places d'affaires, garages, épicerie, boulangeries, magasins licenciés et maisons de pension. Aussi, terres, pouvoirs d'eau, moulin à carde, etc. Adressez-vous à l'Hôtel Canada ou à 29 rue St-Paul. Gélinas et Legault jno

A VENDRE.— Bonne petite presse à "Jobs", caractères et autre matériel d'imprimerie. Bon marché pour prompt acheteur. S'adresser au "Courrier". jno

MAISON A VENDRE OU ECHANGER.— Pour le prix de l'évaluation municipale, très peu comptant. Maison neuve, 8 app. finie moderne, chambre de bain, etc. Coin de la rue Morison. On échangera pour lot à bâtir. S'adresser à 4 rue Morison. Tél. 785J. jno

A LOUER.— Quelques logements à partir de \$13.00 à \$19.00. S'ad. à M. J. Sicotte, 35 rue Mondor. jno

A VENDRE OU A LOUER.— Garage de 45 pds x 80, à l'épreuve du feu, situé 111 rue St-Michel, autrefois occupé par M. L. Plamondon. S'adresser à 109 rue St-Michel. jno

Défense d'avancer

Je, soussigné, donne par le présent, avis que je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom sans une autorisation signée de ma main.

A.H. Messier  
 St-Hyacinthe, 1er fév. 1934. 23fév.

LOGEMENTS A LOUER.— J'ai plusieurs logements à louer pour le mois de mai. De \$10.00 et plus. S'adresser à Eugène Benoit, 90 rue Ste-Anne, St-Hyacinthe. jno

A LOUER.— Logement de 6 pièces, salle de bain, électricité, fournaise à air chaud, cave cimentée, eau chaude, etc. S'adresser au no 2 rue du Séminaire.

A VENDRE.— Lot de 50 pds par 150 pds, situé rue Bourdages près Leman. S'adresser à D. St-Germain, 8 rue Dessaulles. jno

PROPRIETES A VENDRE.— Je possède en propre 84 logements à l'heure actuelle et je voudrais en disposer d'environ la moitié pour m'ôter un surcroît d'ouvrage. J'ai des maisons à vendre à peu près dans toutes les parties de la ville.

Je les vendrai pour le prix qu'elles valent, mais toute offre sera prise en considération.

S'adresser à M. Eugène Benoit, 90 rue Ste-Anne, St-Hyacinthe, P.Q. 23fv

Le Courrier de St-Hyacinthe

Paraît tous les vendredis. Prix de l'abonnement: Canada \$1.50 par an; aux États-Unis, \$2.00, numéro, 5 sous. Imprimé et publié aux Nos 68-70, rue Sainte-Anne, à Saint-Hyacinthe, par la Compagnie d'Imprimerie et comptabilités (Limitée.) A.-J. Gaudreau Administrateur-Gérant